

Juvisy

www.juvisy.fr

INFO

#209

septembre 2011

Magazine d'informations
municipales de Juvisy-sur-Orge



NUMÉRO SPÉCIAL RENTRÉE

Retrouvez dans ce magazine
le Guide des Associations 2011/2012

Etienne Chaufour,
Votre maire, Conseiller général
de l'Essonne

.....
Écrire à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
6, rue Piver
BP 56 - 91265 Juvisy-sur-Orge

édito



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'heure de la rentrée scolaire, je souhaite avant tout que les enfants incarnent enfin l'avenir de notre pays, qu'ils soient pris en compte par notre gouvernement. Il y a plus d'enfants ... et moins d'heures d'enseignants ! Ce n'est plus un paradoxe, c'est un choix affligeant.

A Juvisy heureusement, nous bénéficions de fonctionnaires compétents, dynamiques, à l'écoute.

Ils sont responsables d'établissements, enseignants, agents municipaux en appui auprès des classes, personnels d'entretien ou de restauration, animateurs, agents du transport scolaire, infirmiers et psychologues à disposition, trop rarement, de nos enfants.

Ils le font grâce à une motivation extraordinaire, malgré des classes surchargées, des conditions de travail souvent pénibles, un manque de soutien pour les élèves les plus en difficulté.

Grâce à eux et au partenariat avec la commune, je le crois sincèrement, le meilleur est offert à vos enfants.

La rentrée, c'est aussi un « non-événement » pour celles et ceux qui n'ont pas pu partir en vacances et qui voient venir septembre et les coûts de cette école devenue si peu gratuite.

Bien sûr, j'ai aussi plaisir à revenir sur les footballeuses françaises et pour deux d'entre elles juvisiennes. Capitaine de l'équipe de France, « porte-parole » du

sport féminin, c'est cela aussi Juvisy, notre petite ville au milieu d'un univers d'argent dont les valeurs sont parfois éloignées de celles du sport.

BRAVO SANDRINE ET GAETANE, bravo à toute l'équipe mais aussi à vos compagnes de club, qui auraient pu être sélectionnées. Grâce à vous toutes, nous pouvons encore vivre à Maquin des moments d'exception cette saison.

S'il y a l'exception, il y a aussi la vie de tous les jours. Avec de nouvelles classes construites pour vos enfants, notre maison de la petite enfance, de nouveaux logements pour vivre dans la dignité au quotidien.

Dans notre mission, parfois avec difficulté, nous ne renonçons pas face au marasme ambiant et à la crise.

Le gouvernement surendetté aide toujours plus les très riches au détriment des petites retraites, des familles nombreuses, des couches moyennes mais aussi des communes.

Nous ne pouvons pas réparer ni compenser tous ces échecs nationaux mais Juvisy, grâce notamment à sa gestion exemplaire, développera ces nouveaux services que vous attendez.

Nous le ferons avec vous car la démocratie, ce n'est pas seulement tous les 5 ou 6 ans. Dans notre ville, c'est tous les jours !

*Bien fidèlement
Etienne Chaufour*

EN IMAGES 3

PETITE ENFANCE 4-7

EDUCATION 8-13

JEUNESSE 14-15

RETRAITÉS 16-19

RELATIONS INTERNATIONALES 20-21

SPORTS 22-23

ANIMATION LOCALE – CULTURE 24-28

SOLIDARITÉ 29-31

AGENDA – BLOC NOTES 33

CARNET – PAROLE À L'OPPOSITION 34

ours

.....
Magazine d'informations municipales
de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE

6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 40

Septembre 2011 – n°209

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Création et réalisation :

Emendo

Régie publicitaire : CMP - Erika La Spina

06 69 62 09 97 ou 01 64 62 26 00

Impression : Imprimerie Grenier

Tirage : 8 300 exemplaires

Papier recyclé



Crédit photo : Djamilia Calin

Le 13 juillet dernier, on ne circulait plus en voiture devant la caserne des pompiers, rue du Docteur Vinot... mais ce n'était que pour mieux danser ! Au rythme de l'orchestre Millésime, vous avez été nombreux à participer à la fête !



Le samedi 25 juin dernier, Monsieur et Madame Boussaingault ont célébré leur Noces d'Or à la salle des Mariages de la propriété Ducastel, en présence d'Etienne Chaufour, Maire de Juvisy et de Sylvie Clerc, Conseillère municipale déléguée aux retraités.



Crédit photo : Djamilia Calin

Mercredi 29 juin, le premier rail du futur Tramway T7 qui reliera Villejuif à Juvisy en passant par Athis-Mons, a été soudé dans le parc SILIC d'Orly-Rungis en présence de Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional, Jérôme Guedj, président du Conseil Général et Etienne Chaufour, Conseiller général et Maire de Juvisy.

Du 5 au 12 juin derniers, 10 retraités juvisiens et 3 accompagnateurs ont découvert la ville de Trégunc en Bretagne. Ce voyage en douceur a été spécialement conçu pour les retraités qui souhaitent partir en toute sécurité et a permis à des personnes à mobilité réduite de partager la convivialité d'un voyage de groupe.



Les dimanches 24 juillet et 21 août, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé deux journées à la mer, réservées aux personnes qui ne pouvaient pas partir en vacances. La destination ? Cabourg ! Les participants ont pu découvrir cette belle plage de Normandie et ses nombreuses attractions.

Prochain Conseil municipal
Mardi 20 septembre à 20h30
Centre administratif
Parc de la Mairie – 6, rue Piver.

.....

Permanence des impôts
La prochaine permanence des impôts aura lieu le mardi 13 septembre de 10h à 12h à l'espace Marianne – 25, Grande rue.



Petite enfance : commencer le parcours éducatif

Le service Petite enfance gère de façon centralisée les demandes d'inscriptions en crèche municipale et s'adresse à toutes les familles juvisiennes en recherche d'une solution d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.

La Ville a pour volonté de proposer aux familles des services de qualité, adaptés à leurs attentes, et de favoriser l'épanouissement des enfants. C'est dans cette optique que la politique municipale en matière de petite enfance s'est donnée divers objectifs comme faciliter la conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale des familles en développant de nouveaux accueils éducatifs ; améliorer l'information et l'orientation des familles et promouvoir un encadrement de qualité ; dynamiser les lieux de rencontres et d'échanges et soutenir les parents dans leur fonction parentale. Situé à l'espace Marianne, le service Petite enfance gère les demandes des familles, les inscriptions et organise les commissions d'attributions des places au sein des diffé-

rentes crèches municipales dont il assure également le fonctionnement au quotidien (Crèche Ducastel et Korczak, crèche familiale, micro-crèche et halte garderie). Une réunion d'information est organisée chaque mois à destination des parents afin d'apporter des renseignements complémentaires sur le processus d'inscription en crèche et le fonctionnement des différentes structures. Aujourd'hui, la commune est en mesure de proposer 113 places d'accueil.

Les structures

Crèche collective Ducastel : Située à côté de l'Observatoire, cette crèche a une capacité d'accueil de 20 enfants. Elle sera transférée à la Maison de la petite enfance au

premier semestre 2012.

Crèche collective Korczak : Située sur le quartier Plateau, la crèche peut accueillir aujourd'hui 25 enfants. Afin de proposer également des accueils occasionnels (quelques heures par semaine) sur le plateau, la Ville souhaite transformer la crèche collective en multi-accueil (accueil régulier et accueil occasionnel) et proposer trois à quatre places en occasionnel. Ce projet devrait être mis en place à la rentrée 2012.

Crèche familiale : Elle permet à l'enfant d'être accueilli au domicile d'une assistante maternelle employée par la Ville qui s'occupe d'un à trois enfants (selon l'agrément obtenu auprès du Conseil général).

Micro-crèche : Depuis décembre 2010, la ville dispose d'une micro-crèche de 10 ber-

ceux en centre-ville afin de répondre à la hausse croissante des demandes.

Halte-garderie : D'une capacité de 20 berceaux, la halte accueille les enfants quelques heures par semaine. A la rentrée 2012, la halte ouvrira deux à trois demi-journées supplémentaires.

Maison de la petite enfance : un lieu ressource

Située dans le quartier Seine, la Maison de la petite enfance (MPE) sera composée de différentes structures. La crèche collective de 60 places, dirigée par une puéricultrice et son adjointe sera divisée en 6 sections : deux pour les bébés, deux pour les moyens, deux pour les grands. Le projet prévoit également le transfert de la crèche familiale, la création d'un RAM, d'un multi-accueil de 20 places dirigé par une éducatrice de jeunes enfants et le transfert du service départemental de la PMI. Le regroupement de ces deux structures d'accueil, grâce à la proximité géographique qui en facilite l'organisation, permettra de mettre en œuvre les conditions nécessaires pour que les équipes se renforcent mutuellement et ainsi d'optimiser la qualité générale des lieux.

Par ailleurs, la Maison de la petite enfance a été envisagée et conçue comme un lieu de ressources pour l'ensemble des acteurs

de la petite enfance. Cet établissement pourra alors mieux répondre aux besoins des familles : demande de mode de garde, orientation vers les partenaires comme la protection maternelle infantile (PMI) ou mise en relation avec une assistante maternelle libre. Elle sera un lieu de ressources et d'informations à travers des débats ou réunions d'information organisés par les professionnels. Et pour ces derniers, la MPE sera un lieu d'échanges interprofessionnels et de construction de projets.

Relais d'assistance Maternelle (RAM)

Le RAM sera un lieu d'informations et de documentation pour les parents afin de les aider dans leurs démarches administratives en tant qu'employeurs. Il mettra également à disposition des informations sur les différentes aides apportées par la Caisse d'Allocations Familiales et la municipalité. Côté professionnels, il informera les assistantes maternelles libres sur leur statut et sur les droits et devoirs liés à leurs fonctions et il apportera un soutien et un suivi pour la formation professionnelle. Ce sera aussi un lieu de rencontre avec les autres assistantes maternelles pour échanger et élaborer des projets communs.



Naciré Camara, agent polyvalent de la halte-garderie

Depuis dix ans maintenant, Naciré Camara occupe la fonction d'agent polyvalent à la halte-garderie. Elle a acquis son expérience sur le terrain. Tout d'abord en travaillant dans un hôpital parisien puis en élevant ses quatre enfants. *« J'ai toujours voulu m'occuper d'enfants en bas âge. Quand les miens ont été suffisamment grands, j'ai pu suivre pendant un an une formation puis j'ai obtenu le CAP petite enfance »*. Les fonctions d'un agent polyvalent se déclinent en deux axes : l'accueil et les activités avec les enfants puis l'entretien et la gestion quotidienne des lieux. Rattachée à la section des tout-petits (4 à 17 mois), Naciré Camara travaille en binôme avec une auxiliaire de puériculture. Le matin, elle accueille parents et enfants puis elle organise des activités ou des jeux d'éveil pour les enfants : peinture, dessin, jeux à touches et de tapis, lecture ou encore musique. *« Je chante beaucoup pour les enfants. Cela stimule leur curiosité et favorise leur éveil musical et en plus, chanter, j'adore ça ! »*. Si 70% de son activité est consacré aux enfants, le reste de son temps est dévolu aux tâches d'entretien comme le nettoyage de chaque pièce ou encore les divers jouets ou matériaux à désinfecter quotidiennement. Naciré Camara a également la responsabilité des repas à servir sur le temps du midi. Elle réchauffe les plats, donne à manger aux enfants et participe à l'organisation du coin cuisine. *« Et il y a bien sûr tout le linge à nettoyer, à repasser puis à ranger. Toutes ces tâches sont effectuées en fin de journée lorsque les enfants ont quitté la halte-garderie. Ensuite nous préparons à nouveau les lieux pour l'accueil du lendemain »*. Pour la rentrée scolaire, Naciré va s'occuper de la section moyens/grands (18 mois à 3 ans). Et pour parfaire ses connaissances, Naciré compte cette année valider ses acquis afin d'obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture.



CRÈCHE FAMILIALE

Espace Marianne

Tel : 01 69 21 59 45

Description

Ce mode d'accueil permet à votre enfant d'être accueilli au domicile d'une assistante maternelle. Les assistantes maternelles de l'accueil familial sont des employées municipales. Elles assurent un relais affectif et éducatif (jeux, apprentissage, éveil,...) auprès de votre enfant. Chacune prend à sa charge 1 à 3 enfants (selon l'agrément obtenu auprès du Conseil Général).

Les horaires

Vos enfants seront accueillis chez l'assistante maternelle de 7h00 à 19h00.

L'équipe

L'assistante maternelle s'inscrit dans un véritable travail d'équipe avec la directrice, les deux éducatrices de jeunes enfants, l'infirmière et la psychologue.

Les jardins d'enfants

Des séances de jardin d'éveil hebdomadaires, organisées par les éducatrices de jeunes enfants, sont proposées aux en-

fants de 2 à 3 ans. Ces accueils en groupe permettent aux enfants de découvrir différentes activités, et aux assistantes maternelles de mettre en commun leurs expériences.

Le contrat d'accueil

Les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Les temps de présence de l'enfant varient de 2 à 5 jours par semaine.

CRÈCHES COLLECTIVES

Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Les crèches ferment 3 semaines en août.

DUCASTEL

1, rue de l'Observatoire

7h – 19h

Cette petite crèche peut accueillir 20 enfants.

JANUSZ KORCZAK

48, rue Albert Sarraut

7h – 19h

Elle accueille 25 enfants au sein du quartier Champagne.

Description

Les enfants sont répartis en trois sections selon l'âge : bébés, moyens et grands (6 à 9 enfants par section). Ce mode d'accueil contribue à l'éveil, développe l'autonomie et favorise la socialisation.

L'équipe

Les directrices encadrent les équipes de professionnels de la Petite Enfance : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, agent polyvalent, infirmière, psychologue.

Le contrat d'accueil

Les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Les temps de présence de l'enfant varient de 2 à 5 jours par semaine.

Les inscriptions à la crèche

Auprès de l'espace Marianne - 25 Grande rue.

a) Conditions d'admissions

Pour bénéficier d'un accueil dans l'un des établissements de jeunes enfants de la Ville, vous devez être Juvisien (justificatif de domicile à fournir).

Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible (dès 3 mois de grossesse).

b) Formalités

Vous devez vous présenter à l'accueil de l'Espace Marianne et remplir un dossier de pré-inscription pour lequel les documents suivants seront nécessaires :

Pour un enfant qui va naître :

- Certificat de grossesse
- Justificatif de domicile

Vous devez ensuite amener la confirmation de grossesse du 7^{ème} mois puis l'acte de naissance.

Pour un enfant qui est né :

- Acte de naissance ou livret de famille
- Justificatif de domicile

c) Attribution des places

Une commission présidée par l' élu en charge de la Petite Enfance et de la Famille se réunit au deuxième trimestre pour préparer la rentrée de septembre. En cours d'année, lorsqu'une place se libère, une commission restreinte se réunit afin d'étudier les demandes en attente.

Critères d'attribution :

Pour pouvoir bénéficier d'une place en crèche, il faut obligatoirement habiter Juvisy-sur-Orge et respecter les différentes étapes du dossier de préinscription.

Pour 85% des attributions, les parents doivent être en activité. Dans un souci d'équité par rapport à la date de naissance, la liste d'attente est ensuite divisée par année et par trimestre. Les dossiers sont retenus dans l'ordre chronologique de la liste d'attente. Les vœux des parents sont pris en compte (type de contrats, horaires, structures choisies...) dans les limites de l'offre disponible.

Les 15 % restants répondent à des situations particulières et aux sollicitations de travailleurs sociaux du territoire (PMI, CAF...).

Réunion d'information pour les parents tous les mois

Les dates seront disponibles à l'espace Marianne (25, Grande rue)

LA MICRO-CRÈCHE

1 Bis rue Montenard

Tel : 01 69 56 00 97

8h-18h

Description

La micro-crèche sur le quartier du centre ville peut accueillir dix enfants de plus de deux ans. De par sa taille, cet accueil se situe à la jonction entre un accueil familial et un accueil collectif. Son objectif premier est d'accueillir l'enfant dans un lieu adapté à son âge, son rythme, en favorisant la découverte de la vie collective, le respect de l'enfant et l'accompagnement de celui-ci vers l'autonomie.

L'équipe

L'équipe est constituée d'une éducatrice de Jeunes Enfants référente technique, de trois professionnels de la Petite Enfance, d'un agent d'entretien et d'une psychologue.

Le contrat d'accueil

Les parents signent un contrat qui les engage sur la présence de l'enfant selon leurs besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Les temps de présence de l'enfant varient de 2 à 5 jours par semaine.

LES P'TITS LOUP'INGS

Crèche inter-entreprises de la zone aéroportuaire à Athis-Mons

La Ville complète l'offre des structures municipales en réservant 3 places, avec des horaires plus larges (6h30-19h30)

HALTE D'ENFANTS

1 bis, rue Montenard

Tel : 01 69 21 29 25

Description

La halte garderie accueille des enfants quelques heures par semaine dans un cadre adapté, propre à favoriser leur épanouissement individuel et social.

Les horaires

Les enfants sont accueillis par demi-journées de 3h ou en journée continue de 8h avec un maximum d'une journée et demie par semaine.

Le paiement

Pour les crèches et la halte d'enfants

La participation financière est calculée à partir des ressources mensuelles du ménage qui sont multipliées par un taux d'effort fixé par la CAF.

La nature des ressources

Tous les revenus avant déductions fiscales, (hors prestations familiales et aides au logement).

La participation financière

Revenus mensuels nets fiscaux. Le taux d'effort horaire est défini en % des ressources mensuelles et selon le nombre d'enfants.

- 1 enfant : 0,06 %
- 2 enfants : 0,05 %
- 3 enfants : 0,04 %
- 4 enfants et plus : 0,03 %

Mardi : 8h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jedi : 8h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 11h30

L'équipe

La halte garderie est composée d'une directrice, de deux auxiliaires de puéricultures de trois agents polyvalents et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Pour la Halte-Garderie, il n'y a pas de contrat d'accueil, les familles règlent en fonction des heures de présence effective de leurs enfants en considérant que toute heure commencée est due.

Les horaires

Consultations uniquement sur rendez-vous :

Mercredi : 8h30 à 12h

Jedi : 13h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h

Samedi : 8h30 à 12h

Accueil, pesée, conseils, préparation du dossier de suivi de l'enfant :

Mardi : 9h à 11h45

Jedi : 9h à 11h45

Lors de la 1^{ère} visite, se munir :

- du carnet de santé
- des numéros de sécurité sociale

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE – PMI

53, rue Monttessuy

Tel : 01 69 21 49 94

Le centre de protection maternelle et infantile est un service de prévention et de dépistage du Conseil général, lieu privilégié d'échanges et d'informations entre parents et professionnels, pour tous les enfants de 0 à 6 ans. Les consultations sont gratuites. Elles ne remplacent nullement le médecin de famille dont le rôle est complémentaire.



Service Education : la poursuite du parcours éducatif

Le service Education a pour mission d'organiser, de coordonner et de soutenir, en associant l'ensemble des services municipaux, les actions liées à l'enseignement, à l'accueil des enfants et à leurs loisirs sur le territoire.

Qu'est-ce que le service organise ?

Interface privilégiée entre les équipes éducatives et les familles, le service Education s'occupe tout d'abord de l'organisation des inscriptions scolaires et de l'accueil des parents.

Il pilote et assure, en lien avec les services techniques l'entretien, la construction et l'extension des établissements. Dans un souci de perpétuelle adaptation aux besoins du territoire, la municipalité s'efforce

d'offrir aux familles des services de qualité qui répondent à leurs contraintes familiales et professionnelles. L'objectif étant de garantir à la fois le confort et la sécurité des enfants. Cette volonté se traduit par une politique volontariste de rénovation des écoles et d'adaptation des locaux aux nouveaux besoins et aux pratiques des enseignants et des élèves.

De nombreux travaux de réfection ou d'extension ont été effectués. A l'école Michélet, les travaux de rénovation ont été réalisés en plusieurs phases : espaces extérieurs,

chaudière, rénovation de la façade et des couloirs.

En cinq ans, afin de s'adapter à l'évolution démographique, 8 classes supplémentaires ont été créées dans les écoles de la Ville, notamment dans les écoles Saint-Exupéry et La Fontaine. Cette année, à l'école Saint-Exupéry, les travaux d'extension vont permettre à la fois l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle et de son dortoir, d'une salle d'activités et la possibilité d'accueillir 40 enfants supplémentaires sur le temps du midi, dans le réfectoire.

Autre événement de taille, la ZAC Bords

de Seine prévoit la création d'un nouveau groupe scolaire, écoles maternelle et élémentaire, de huit classes. La livraison du nouveau bâtiment et l'ouverture de l'école est prévue pour la rentrée scolaire 2013.

Il importe aussi que les établissements scolaires disposent de moyens de fonctionnement adaptés ainsi que d'outils de travail conformes aux programmes fixés par l'Education Nationale. C'est pourquoi, le parc informatique de l'école Michelet a été renouvelé l'année dernière. Celui de l'école Jean-Jaurès le sera prochainement.

Le service Education gère aussi les moyens financiers et humains mis à disposition des écoles et des structures accueillant les enfants en âge d'être scolarisés. En effet, 70 employés, comprenant les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les agents administratifs, d'offices, d'entretien et de cuisine constituent les équipes.

Côté restauration, le service assure et organise l'achat des denrées, la production, la livraison et la distribution des repas dans le respect de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène alimentaire et de démarche qualité grâce aux deux cuisines centrales intégrées aux écoles Jean-Jaurès et Michelet. Cette année, la Ville a déposé une demande d'agrément européen auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) pour la cuisine centrale de l'école Jean-Jaurès (celui de l'école Michelet a été obtenu l'année dernière). Cet agrément, obligatoire pour les établissements qui exporte en quantité leur production alimentaire, permettra d'assurer le service public de restauration avec la même exigence de qualité dans toutes les écoles de la Ville.

Toujours dans un souci d'amélioration du service proposé, la commune a décidé pour cette rentrée scolaire d'introduire progressivement quelques ingrédients « Bio » au sein des menus. A la rentrée, au sein de la Commission des menus, il sera déterminé, en concertation, la fréquence et le type de produit issu de l'agriculture biologique à faire découvrir aux enfants.

Concernant les devoirs, la Ville propose

des études surveillées, animées par les enseignants, dans les écoles élémentaires et un accueil du soir (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Ce dernier, en accès libre et gratuit, offre aux élèves des écoles élémentaires et aux collégiens une

aide personnalisée à l'organisation et les ressources nécessaires à leur autonomie afin de s'épanouir à l'école mais aussi dans leur environnement familial et social. Vecteur de mixité sociale et véritable renfort du lien et du dialogue entre les écoles et les familles,

l'accueil du soir ne s'adresse pas uniquement aux enfants en difficulté mais à l'ensemble des familles juvisiennes.

Et enfin, quand arrive le temps des grandes vacances, la Ville propose différentes destinations de séjours aux enfants de 4 à 12 ans et aux jeunes de 12 à 17 ans.

Qu'est-ce que le service coordonne ?

Un travail commun est réalisé tout au long de l'année avec les différents services de la Ville : projet intergénérationnel avec le service Retraités, soutien et participation au Forum jeunesse, suivi des familles et relais du service Petite enfance.

Depuis dix ans, la Ville a confié la gestion du centre de loisirs à l'association Léo Lagrange. Le centre et son équipe d'animateurs proposent de nombreuses activités ludiques ainsi que des projets éducatifs ayant pour objectif l'épanouissement et la socialisation de l'enfant : initiation à une pratique sportive, création d'un spectacle à destination des anciens, menuiserie, jardinage ou encore les sorties découvertes ne sont que quelques exemples des activités proposées.

Le service Education, en responsabilité de la restauration scolaire, organise en partenariat avec le centre de loisirs Léo Lagrange, la pause méridienne. Ce sont environ 1 000 enfants qui sont accueillis chaque midi dans les restaurants scolaires et la Ville attache autant d'importance à la nourriture



Patricia Guilleret, agent d'office

Patricia travaille pour la Ville depuis 14 ans. Elle occupe la fonction d'agent d'office. « J'ai commencé en 1994 comme agent d'entretien à l'école Jean Jaurès. J'ai effectué de nombreux remplacements, en particulier en cuisine centrale, où j'aidais à la préparation des repas et au service ». Au sein de l'école, l'agent d'office a un rôle important. Outre la distribution et le service des repas, il est en charge de la réception et du contrôle des denrées alimentaires. Il prépare les plats sur place et réalise également le contrôle de la maintenance et de l'hygiène des locaux et du matériel. L'école Saint-Exupéry où Patricia travaille en équipe avec trois collègues est livrée deux fois par jour pour une moyenne de 170 couverts. « Le matin, je vérifie les produits en notant les dates et les températures sur une fiche puis j'effectue un prélèvement sur chaque aliment. Après le service du midi, je nettoie les différents ustensiles ainsi que la salle et je désinfecte tous les plans de travail ». L'agent d'office doit être rigoureux et organisé. Il doit connaître par cœur les règles d'hygiène HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), les besoins nutritionnels des enfants et les gestes d'urgence en cas de besoin. « Nous sommes d'ailleurs tenu de suivre une formation HACCP chaque année pour nous tenir au courant des évolutions de la réglementation et un cabinet indépendant vient nous évaluer ».

proposée qu'au temps qui précède et qui suit le repas. Les nombreux encadrants (environ 70 personnes tous postes confondus travaillent sur le temps de la pause méridienne) ont pour missions de faire manger les enfants mais également de les accompagner, de dialoguer, afin d'apaiser les tensions inévitables après une longue matinée de classe.

Outre le repas, la pause méridienne propose une véritable coupure ponctuée d'un

Un travail commun est réalisé tout au long de l'année

temps pour les jeux et les activités ludiques puis d'un temps consacré au repos. Enfin, elle est aussi un moment de partage et de découverte entre les adultes et les enfants autour du goût et des divers aliments. C'est aussi et surtout l'apprentissage en douceur d'une bonne hygiène alimentaire.

Qu'est-ce que le service soutient ?

Afin de réduire les inégalités, la Ville attache une attention toute particulière à accompagner l'enfant dans une démarche d'ouverture culturelle, sportive et citoyenne et à soutenir les différents dispositifs d'accompagnement scolaire. Ainsi, le service Education

propose et soutient de nombreux projets en offrant différents types d'aides (aide financière et humaine, suivi administratif, prêt de matériel, transport, etc.) aux divers projets des équipes éducatives.

Outre l'organisation de la vie scolaire et périscolaire, et afin de favoriser l'apprentissage à la Citoyenneté, la Ville organise et anime le Conseil Municipal des Enfants. Une fois élus par leurs camarades en CM1, le mandat de 2 ans des jeunes conseillers leur permettra de représenter les autres enfants, de débattre sur les sujets qui les préoccupent, de prendre des responsabilités et de tenir compte de l'avis des autres.



ÉCOLES MATERNELLES

SAINT-EXUPÉRY

Tel : 01 69 21 94 17
27, Grande rue
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Directrice : Mme Puchaud

FRANÇOISE DOLTO

Tel : 01 69 21 08 40
2, rue des Palombes
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Directrice : Mme Vallence

LA FONTAINE

Tel : 01 69 21 98 43
36, rue Monttessuy
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directrice : Mme Cousin

JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 87
5, rue Petit
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directrice : Mme Cherry

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 82
5, rue Petit
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directeur : M. Plas

MICHELET

Tel : 01 69 21 99 25
30, rue Blazy
8h15 à 11h15 – 13h15 à 16h15
Directrice : Mme Murariu

Les inscriptions scolaires doivent être effectuées pour l'entrée à l'école maternelle ainsi que lors du passage à l'école élémentaire. L'école d'accueil est déterminée selon le secteur scolaire. Les familles doivent se présenter à l'espace Marianne munies des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Justificatifs des vaccinations obligatoires
- Numéro CAF
- Numéro de téléphone (domicile + travail) des personnes responsables de l'enfant.

AUTRE GROUPE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE SAINT-ANNE

Tel : 01 69 21 41 87
12, rue du Lieutenant Legourd
Directrice : Mme Le Moulzy

DES ACTIONS À CARACTÈRE ARTISTIQUE, CULTUREL OU SPORTIF

Les écoles bénéficient de moyens pédagogiques complémentaires assurés par la Ville et la Communauté d'agglomération

par le biais d'intervenants spécialisés du conservatoire Les Portes de l'Essonne, de la médiathèque R. Queneau, de l'école d'art C. Lambert ou du cinéma A. Varda. Des séances de natation scolaire ont habituellement lieu pour toutes les classes d'élémentaire.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les repas sont préparés par le personnel municipal dans les 2 cuisines centrales de la ville. Des activités d'animation et de dé-

Tarifs par repas en fonction du quotient familial

1A	0,79 €
1B	0,94 €
2	1,41 €
3	1,83 €
4	2,35 €
5	2,81 €
6	3,44 €
7	4,01 €
8	4,83 €
9	5,36 €
10	6,04 €
11	6,86 €
HC	7,65 €



tente sont organisées sur le temps de la pause méridienne afin de contribuer à l'équilibre de la journée de l'enfant et à son bien-être.

Vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire, renseignez-vous auprès de l'espace Marianne. Pour les allergies ou intolérances alimentaires, remettre obligatoirement un certificat médical au directeur de l'école afin qu'un projet d'accueil individualisé soit mis en place. La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace

Marianne (service régie) ou par courrier en mairie (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public). Possibilité de paiement par carte bancaire et par prélèvement automatique. Les enfants ne résidant pas à Juvisy sont accueillis dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, le tarif hors commune est appliqué.



Avant et après l'école

L'ACCUEIL DU SOIR

Renseignements :
Hamza LAOUFI
 Chef de projets éducatifs
 Service Education
 01 69 12 50 00

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants d'élémentaire et aux collégiens l'aide et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour leur permettre de s'épanouir à l'école et dans leur environnement familial et social. Ils sont assurés par une équipe mixte de salariés et de bénévoles, **en accès libre et gratuit**.

La fiche d'inscription est à retirer à l'espace Marianne avant le 2 septembre si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli à compter du premier jour d'école (le lundi 5 septembre) et à partir du 5 septembre sur l'un des sites.

Les intervenants de l'accueil du soir seront également à votre disposition pendant la journée des associations, le samedi 10 septembre.

LES SITES :

Sur le Plateau

A la maison de quartier Albert Sarraut
 34, rue Albert Sarraut
 Tél : 01 69 21 66 69
 Les lundis, mardis et vendredis
 De 16h45 à 18h30

En centre-ville

Dans les locaux du centre de loisirs
 25, rue Vercingétorix
 Les lundis, mardis et jeudis
 De 16h30 à 18h30



Recherche de bénévoles et de salariés pour l'accueil du soir

La ville de Juvisy recherche des accompagnateurs bénévoles et salariés pour intervenir un ou plusieurs soirs par semaine sur les accueils du soir. L'accompagnateur devra avoir une expérience dans le soutien scolaire, un bon sens de la relation avec les enfants et les jeunes et un goût pour l'animation pédagogique.

Ces accueils se déroulent sur deux sites :

- En centre ville, dans le CLSH de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi
- Sur le Plateau, à la maison de quartier Albert Sarraut de 16h45 à 18h15 le lundi, mardi et vendredi.

Pour plus d'informations, contactez :
 Hamza Laoufi
 Chef de projets éducatifs
 Service Education
 Tél. : 01 69 50 12 00

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Etude surveillée assurée par les enseignants dans les écoles élémentaires.

L'inscription se fait auprès de l'école et donne lieu à une participation forfaitaire et trimestrielle (voir tarifs ci-dessous). La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace Marianne, service régie (vous avez la possibilité de régler vos factures par carte bancaire) ou par courrier en mairie, BP 56, 91265 Juvisy cedex (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public).

École Jean-Jaurès : 16h45 – 18h

École Michelet : 16h15 – 17h45

TARIFS

QF	A l'unité	Forfait trimestriel
1A, 1B, 2	gratuité	gratuité
3, 4	1,71 €	43,49 €
5,6	2,28 €	56,28 €
7,8	3,17 €	78,97 €
9,10,11	4,68 €	116,27 €
HC	5,93 €	151,68 €

LES ACCUEILS PRÉSCOLAIRES

Ils fonctionnent dans chaque école le matin à partir de 7h30 jusqu'au début du temps scolaire.

QF	1 heure	1 heure + goûter
1A	0,62 €	0,67 €
1B	0,72 €	0,79 €
2	0,79 €	0,94 €
3	0,94 €	1,04 €
4	1,04 €	1,14 €
5	1,14 €	1,41 €
6	1,46 €	1,61 €
7	1,66 €	1,83 €
8	1,88 €	2,08 €
9	2,13 €	2,35 €
10	2,40 €	2,81 €
11	2,81 €	3,12 €
HC	3,12 €	3,44 €

LES ACCUEILS POSTSCOLAIRES

Dans les écoles maternelles, après l'école jusqu'à 19h. Dans les écoles élémentaires, après l'étude. A l'école Michelet de 17h45 à 19h. A l'école Jean-Jaurès de 18h à 19h. Une équipe d'animateurs organise avec les enfants des activités d'éveil et de détente. Une fiche de renseignements utiles concernant les enfants qui fréquentent les accueils est à remettre avant la rentrée des classes au centre de loisirs (rue Vercingétorix),

Le transport

Un ramassage scolaire est organisé pour les deux écoles élémentaires. Il est gratuit pour les familles et s'effectue matin et soir. Une demande de carte de transport scolaire, transmise à votre domicile par le Conseil général ou retirée auprès de l'espace Marianne, doit être complétée et remise au service Education (espace Marianne). Celle-ci peut également être téléchargée sur le site : <http://www.essonne.fr/cadre-de-vie/transports-collectifs/les-transports-scolaires>

ou à l'espace Marianne, ou encore, à l'animateur référent sur l'école. Les enfants ne résidant pas à Juvisy sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Calendrier des vacances scolaires 2011-2012

Rentrée des élèves :
le lundi 5 septembre 2011

Vacances de la Toussaint :
du 21 octobre au 3 novembre 2011

Vacances de Noël :
du 16 décembre 2011 au 3 janvier 2012

Vacances d'hiver :
du 17 février au 5 mars 2012

Vacances de printemps :
du 13 avril au 30 avril 2012

Début des vacances d'été :
le 5 juillet 2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Et quand l'école est finie ?

LE CENTRE DE LOISIRS

25, rue Vercingétorix
Tel : 01 69 21 23 93

Lieu d'éveil éducatif mais aussi espace de découverte, de création et d'épanouissement : jeux d'expression, menuiserie, jardinage, travaux manuels, jeux d'extérieur, initiations sportives, sorties et découvertes... Les enfants inscrits au centre de loisirs pourront bénéficier d'un accompagnement vers l'école municipale des sports, le mercredi matin.

L'accueil

Le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans demeurant à Juvisy. Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Les activités ont lieu de 9h30 à 17h. Un circuit de car permet aux enfants de rejoindre le centre de loisirs à 9h le mercredi. Les enfants de maternelle déjeunent à l'école Saint-Exupéry, les plus grands au restaurant de l'école Michelet. Les goûters sont servis au centre. Pour mieux répondre aux différents rythmes et besoins de chacun, les groupes sont structurés ainsi :

- un centre pour les 3-5 ans destiné à accueillir les enfants de maternelle,
- un centre pour les 6-9 ans pour les enfants d'élémentaire,
- un club de « pré-ados » destiné à accueillir les 10-14 ans, pour lesquels il sera proposé des stages culturels et sportifs.

L'inscription et le paiement

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, des certificats de vaccinations obligatoires. La facture établie est à régler en se présentant au centre de loisirs ou par courrier. Le calcul du quotient familial est effectué à l'espace Marianne. L'inscription est unique (un seul document) et reste valable pour tous les temps d'accueil et de loisirs (avant et après l'école, le mercredi et pendant les vacances) encadrés par les équipes de Léo-Lagrange, du 1^{er} septembre au 31 août. Cette inscription se fera exclusivement auprès du secrétariat du centre de loisirs.

Permanences / secrétariat

Lundi : 14h – 19h.
Mardi : 9h – 12h.
Mercredi : 7h30 – 19h.
Jeudi et vendredi : 9h – 12h

QF	Journée + goûter	1/2 Journée	Garderie / heure
1A	3,17 €	2,06 €	0,62 €
1B	3,96 €	2,57 €	0,72 €
2	4,95 €	3,22 €	0,79 €
3	6,14 €	3,99 €	0,94 €
4	7,65 €	4,97 €	1,04 €
5	9,52 €	6,19 €	1,14 €
6	11,91 €	7,74 €	1,46 €
7	14,83 €	9,64 €	1,66 €
8	18,47 €	12,01 €	1,88 €
9	23,04 €	14,98 €	2,13 €
10	28,71 €	18,66 €	2,40 €
11	35,79 €	23,26 €	2,81 €
HC	39,74 €	25,83 €	3,12 €

LES CENTRES DE VACANCES

Pendant l'été, un programme large et diversifié de séjours de vacances est proposé chaque année aux enfants et jeunes Juvisiens de 4 à 17 ans. Participation selon le quotient familial.

Deux plaquettes de présentation des centres de vacances sont éditées en avril et distribuées en fonction des tranches d'âge, dans les écoles primaires, au collège et dans les lycées de la ville.

Elles sont également disponibles à cette période de l'année dans les lieux d'accueil de la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 1991, le CME permet aux enfants de participer à la vie de leur ville. Depuis 2010, les élections ont lieu en fin d'année scolaire et permettent aux enfants scolarisés en CM1 d'être élus pour deux années pleines de mandat.

L'objectif est de porter les projets pour lesquels ils ont été élus par leurs pairs. A titre d'exemple, cette année, les conseillers ont participé activement au Téléthon et à la journée Sport et Jeux en Famille dans l'objectif de contribuer à la sensibilisation au handicap.

L'environnement étant une autre de leur préoccupation, ils ont participé à la réflexion sur l'aménagement du square Cheveaux. Traditionnellement, ils organisent également une fête pour les CM2 et les 6èmes, en fin d'année scolaire, afin de faciliter le passage vers le collège en permettant ainsi aux enfants de se rencontrer et d'échanger.

Renseignements :

Halima SALMI, animatrice du CME
Hamza LAOUFI, Chef de projets éducatifs
Service Education : 01 69 12 50 00
Les réunions des conseillers ont lieu à l'espace Marianne les mercredis après-midis avec l'animatrice du CME.



Une volonté de favoriser les rencontres et les échanges avec les jeunes et d'encourager leur autonomie.

Des actions pour dynamiser la jeunesse

Inscrite dans le cadre de la politique Jeunesse de la Ville et affichant une réelle volonté de mettre en place de nouvelles instances de démocratie participative, la mission tournée vers la jeunesse se construit autour de deux projets principaux. Tout d'abord, celui de renouveler le dialogue entre la Ville et les jeunes, en favorisant l'implication de ces derniers dans la vie de la Cité, en multipliant les lieux d'échanges, de débats et de rencontres comme les forums, les conseils de jeunes et les lieux d'expressions culturelles, sportives et artistiques.

Ensuite, de participer à l'autonomie des jeunes à travers le projet de mise en place d'une démarche d'accompagnement solidaire à leur réussite. La Ville et son réseau de partenaires s'engageront à accompagner le projet d'un jeune en mettant à sa

disposition tous les moyens nécessaires à sa création et sa réussite. Cet outil sera conçu pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes, à leurs envies et à leurs aspirations légitimes, favorisant leur entrée dans la vie d'adulte. Cette démarche aura pour but d'accompagner la réalisation de projets mûris, validés et suivis par la Ville, et visera aussi à assurer aux jeunes un véritable statut social, trop souvent réduit à la vision qu'en ont les adultes, en misant avant tout sur la confiance que nous devons leur donner et les compétences qu'ils peuvent mobiliser, y compris pour leur ville. Le pro-

Accompagner le projet d'un jeune en mettant à sa disposition tous les moyens nécessaires

jet retenu pourra alors recevoir un appui technique, un soutien humain, un accès à un réseau professionnel et pourquoi pas une aide financière. De son côté, le jeune bénéficiaire se verra proposer de s'engager dans une action citoyenne et participative, en mettant, par exemple, à profit et à disposition, ses compétences dans la réalisation d'une action de son choix, solidaire, bénévole, et d'intérêt général en faveur d'autres habitants de la commune.

Pour mener à bien ses projets, la mission jeunesse travaillera avec différentes associations de la Ville telles que l'ACJ, Médiane, Ressources prévention, l'ALJT, la Mission Locale, etc.

LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

COLLÈGE FERDINAND BUISSON

3, rue Carnot
Tél. : 01 69 21 42 57 – 01 69 96 80 32

LYCÉE MARCEL PAGNOL

Avenue de la Terrasse Prolongée
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 21 78 08
Fax : 01 69 24 90 91
Foyer : 01 69 21 78 08

LYCÉE DES MÉTIERS JEAN MONNET

51, avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 69 12 44 50



ASSOCIATION CULTURE ET JEUNESSE

PROPRIÉTÉ DUCASTEL

1, rue de l'Observatoire
Tél. 01 69 12 50 72
Courriel : acj.asso@free.fr
Site : www.acjuvisy.fr

L'ACJ vous propose des activités culturelles, ludiques, familiales, des espaces d'animations et de rencontres ainsi que des manifestations tout au long de l'année à destination des jeunes et de leurs familles :

- Des activités de types « club »
- Plusieurs lieux d'accueil : Les Travées, le centre Frédéric Rossif, la maison Argeliès...
- Une programmation spécifique pour les vacances scolaires

Les tarifs

Plein tarif : 15 € pour adultes
Tarifs réduits : 5 € pour les moins de 25 ans, 20 € pour les familles

Un complément appelé cotisation est demandé pour certains clubs et certaines activités.

Reprises des activités : courant septembre 2011

Contacts

A l'accueil : Propriété Ducastel – 1, rue de l'Observatoire

Sur notre stand, lors de la journée des associations du 10 septembre au gymnase Ladoumègue ou directement auprès des animateurs et professeurs de clubs

MISSION LOCALE NORD ESSONNE

9, rue du Docteur Vinot à Athis-Mons
Tél. : 01 69 38 29 10

La Mission Locale Nord Essonne est une association intercommunale à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel. Elle les accompagne dans leurs différents projets autour de l'emploi, la formation, la santé, la citoyenneté, le logement...

ASSOCIATION MEDIANE PREVENTION

75, avenue François Mitterrand
mediane.prevention@wanadoo.fr
Cette association de prévention spécialisée s'adresse à des jeunes en difficulté, princi-

palement âgés de 12 à 18 ans, et a pour but de prévenir leur marginalisation sous toutes ses formes ; faciliter leur insertion sociale et professionnelle en les aidants à acquérir leur autonomie et à développer leurs potentialités.

ASSOCIATION RESSOURCES

29, rue Wurtz
Tél. : 01 69 21 06 72

Le projet associatif se définit dans le cadre d'une approche générale des addictions aux psychotropes, par la mise en place d'une démarche partenariale de type transversale.

Il s'agit d'appréhender les problèmes posés par l'usage de drogues dans leur globalité et d'offrir au public des outils susceptibles de répondre tant sur le plan préventif que curatif.

De nombreuses associations accueillent les jeunes ayant envie de partager une passion, comme le Club Soliste, ou encore privilégient la formation de jeunes, comme par exemple le Volant de Juvisy qui permet à ses adhérents de bénéficier d'une formation d'arbitre.

Retrouvez toutes les associations sur le site de la Ville www.juvisy.fr ou dans le guide des associations à l'intérieur de ce numéro.



Service Retraités : Solidarité, citoyenneté et lien social

Intégré au Centre d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (CALPE) et indépendant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le service Retraités propose et coordonne un service d'accueil, d'information et d'orientation à destination des personnes âgées et retraités de tout âge, actives ou non, résidentes sur la commune.

Le service Retraités gère et organise de nombreuses actions permettant, d'une part de lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées et d'autre part de favoriser le développement des solidarités locales. Information, aide administrative, aide à domicile, service de transport et animation sociale, le service et son réseau de partenaires locaux offrent une gamme de services complets afin de développer de façon harmonieuse la vie sociale juvisienne.

Information et accompagnement

Le service accueille et informe les personnes âgées ou retraitées sur leurs droits et sur les prestations diverses proposées. Il évalue les besoins et élabore un plan d'aide individualisée dans des domaines variés : retraite, santé, logements, transports et activités culturelles ou sportives.

Lutte contre l'isolement et l'exclusion

Afin de développer le lien social, le service Retraités prend en compte les besoins spécifiques des personnes en favorisant la solidarité familiale ou de voisinage et en proposant des services solidaires de maintien à domicile comme le portage des repas ou la téléassistance. Le service a également pour mission de rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacements et de favoriser un esprit de partage entre les usagers. Un minibus adapté aux personnes à mobilité réduite permet de les accompagner dans leurs activités : accompagnement au restaurant d'entreprise SNCF, au supermarché, à l'accueil de jour de la résidence Juliet Thomas, ou encore aux clubs de retraités (UNRPA et Quat' saisons).





Animation sociale

Le service propose des sorties culturelles (spectacle, musée, parc animalier, visite etc.), des animations de prévention comme les ateliers mémoire ou équilibre (CLIC), de nombreux temps de partage autour d'un dîner comme le repas de l'amitié, des activités ludiques au sein des clubs de loisirs et trois voyages annuels : en douceur, en France et à l'étranger. Sans oublier bien sûr les activités tout public comme la bibliothèque, la médiathèque ou encore le cinéma et le théâtre.

Afin de toucher l'ensemble de la population retraitée de la commune, le service met en place diverses actions nouvelles, ponctuelles ou pérennes, ayant pour objectif de lancer une dynamique intergénérationnelle sur la ville. Par exemple, un premier séjour intergénérationnel a été organisé en avril dernier en Haute-Normandie. Dans cette même optique, les jeunes volontaires d'Unis-Cité, dans le cadre de leur projet « Recueil de mémoire », sont allés à la rencontre des aînés pour recueillir leurs souvenirs et ont ainsi pu réaliser une exposition de photographies lors du traditionnel repas de l'amitié.

Une dynamique intergénérationnelle sur la ville

Dans le cadre des actions de prévention, le service organise ponctuellement des réunions d'informations. Cette année, un forum avec pour thème « Bien être pour bien vieillir » aura lieu le 18 novembre.

Au programme de cette journée, exposés, débats, conférences, ateliers et initiations sportives.

Autre projet, un atelier à vocation artistique avec la réalisation d'une œuvre commune. Outils d'éducation populaire et d'insertion, la culture et la création artistique permettent, à travers cet atelier entre autres, de poursuivre les actions réalisées entre les générations afin de développer une citoyenneté

active. Encadrées par des professionnels, les personnes inscrites à ces ateliers pourront apprendre des techniques artistiques. Ils débiteront le 24 octobre 2011.

Des actions communes au service Retraités et au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sont développées : intervention de retraités aux accueils du soir, nouvelles sorties culturelles et création d'un groupe de retraités-conteurs afin de partager avec les enfants témoignages et expériences et d'attiser leurs curiosités et leurs envies de découverte.



Sébastien Deharbe agent de convivialité

Depuis janvier 2011, Sébastien Deharbe occupe la fonction d'agent de convivialité pour le service Retraités de la Ville. Sébastien est le conducteur attitré du minibus municipal. Mais sa fonction ne se limite pas au simple transport des Juvisiens retraités. « *L'objectif de mon travail est de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou de celles à mobilité réduite. Je leur rends divers services, m'assure de leur bien être et je peux être aussi un soutien moral en cas de besoin* ». Et les activités sont nombreuses ! Tous les midis par exemple, Sébastien conduit les personnes au restaurant SNCF pour faire du déjeuner un moment convivial. Il aide également ceux qui le désirent à faire leurs courses deux fois par semaine et peut se rendre disponible pour des déplacements ponctuels comme un rendez-vous chez le médecin, un transport à l'accueil de jour de la résidence Juliet Thomas ou encore pour une visite au cimetière. « *Il y a aussi deux fois par semaine les sorties culture-loisirs. Nous sortons faire les magasins, allons au cinéma et nous organisons des petites sorties dans la commune. Au mois d'août, nous avons organisé une sortie sur Paris* ». Sébastien assure d'autres missions au sein du service Retraités : demandes de cartes de transports, informations sur le plan canicule à relayer... Il participe aussi à l'animation des diverses manifestations. Lors des repas par exemple, Sébastien s'assure du confort des personnes en favorisant les rencontres, les échanges ou en créant des débats et des discussions. Enfin, il accompagne les personnes lors des voyages, comme celui en Bretagne au mois de juin dernier. « *Je me sens vraiment bien dans mon activité. J'aime le contact avec les personnes âgées et recevoir ce qu'elles ont à transmettre, c'est très enrichissant ! Et c'est d'ailleurs ce qui donne du lien et du sens à mes missions* ».



LE SERVICE RETRAITÉS

Il joue un rôle d'information, d'orientation et de coordination des aides pour les personnes âgées et leur entourage. Il évalue les besoins et élabore un plan d'aide individualisée avec un accompagnement des retraités et de leurs proches.

Ses missions visent :

A lutter contre l'isolement :

- Le service organise des voyages et des sorties tout au long de l'année (repas de l'amitié une fois par an, pique-nique...)
- Un service de transport adapté est proposé aux personnes dépendantes : accompagnement au restaurant d'entreprise SNCF, au supermarché, à l'accueil de jour de la résidence Juliet Thomas, et aux clubs (UNRPA et Quat' saisons).

A contribuer au maintien à domicile dans les meilleures conditions et selon le souhait des personnes :

Un service de portage de repas à domicile est proposé de façon temporaire aux personnes rencontrant des difficultés (hospitalisation, perte d'autonomie...), ainsi que

l'installation d'une téléassistance pour plus de sécurité. Le service coordonne la mise en place des aides à domicile.



LES CLUBS RETRAITÉS

UNRPA

Contact : Mme Houeix, 6 rue Piver,
Tél. : 01 69 12 50 05

Union nationale des retraités et des personnes âgées (Centre administratif). Ouvert du lundi au vendredi sauf le jeudi, de 13h30 à 17h. Concours de belote tous les mois, repas amicaux et sorties.

Les Quat'saisons

Contact : Mme Ollivaux, 36, rue Montessuy
Tél. : 01 69 21 22 28

Propose de passer d'agréables moments tous les jeudis après-midi : belote, loto, scrabble, goûters, sorties.

Salles de réunion : salle des Bords de Seine.

ACJ

Contact : M. Aubourg
Tél. : 01 69 12 50 72

Thé dansant, bridge, broderie etc.

LES PARTENAIRES LOCAUX

L'AJSAD

Association juvisienne de soutien à domicile. Siège social : 9, voie Edgar Varèse

Le service de Soins Infirmiers à Domicile apporte une aide partielle ou complète pour les soins d'hygiène et de santé aux personnes âgées et aux personnes handicapées de moins de 60 ans, par le passage, une ou deux fois par jour, d'une aide soignante pour la toilette, l'habillage, le lever et/ou le coucher (avec la collaboration d'une infirmière libérale si nécessaire). Intervient gratuitement sur prescription médicale.

La résidence Juliet Thomas

Renseignements :
1, rue Gabriel Fauré à Juvisy
Tél. : 01 69 45 52 15

Séjour temporaire ou à la journée, la structure est ouverte à toute personne retraitée, en sortie d'hospitalisation, en l'absence des proches, pour retrouver des forces... Accueil au sein d'un groupe de 10 personnes, en chambre individuelle avec si besoin une

aide à la toilette. Ambiance chaleureuse et familiale. Le coût du séjour est fonction du revenu. La résidence est habilitée à l'aide sociale. Durée maximum de séjour : 120 jours par an.

L'AFAD : Aide familiale à domicile

19, rue Jean Danaux

Tél. : 01 69 56 52 00

Service d'aide à domicile pour apporter un soutien dans les actes du quotidien (aide ménagère, aide aux courses et à la préparation des repas, pour l'entretien du linge, garde de nuit et de jour, aide à la toilette).

LE CLIC

3 rue Lefèvre-Utile à Athis-Mons

Tél. : 01 69 57 80 92

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, géré par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne. Il gère et anime le réseau sanitaire et social du bassin de vie, et met en place des actions de formation, d'information, de prévention du vieillissement.

Participez au Conseil des Sages !

Pour permettre au plus grand nombre de participer activement à la vie de la Cité, la municipalité a choisi de faire revivre un Conseil municipal des « Sages ».

Il s'agit d'une instance consultative dont les membres apporteront une critique constructive à la vie municipale et mèneront collectivement une réflexion permanente sur la vie locale. Dans cette perspective, les « sages » contribueront également au resserrement des liens entre les générations, créant ainsi de nouvelles formes de médiation sociale.

Si vous voulez faire partie du Conseil des Sages, prenez contact avec le pôle Retraités :

Espace Marianne – 25, Grande rue

Tél. : 01 69 12 50 05

La maison de retraite Camille Desmoulins

Tél. : 01 69 12 59 00

Situé sur le Plateau (2, avenue Anatole-France), l'établissement propose 83 places : 70 logements individuels permanents (dont 14 réservés aux personnes atteintes de pathologie de type Alzheimer) et quelques places pour l'hébergement temporaire, l'accueil de nuit ou de jour. La maison, gérée par l'association ARPAD (association pour personnes âgées dépendantes), est habilitée à l'aide sociale, et peut donc accueillir des personnes aux ressources modestes.



Téléassistance

Pour vivre chez vous en toute sérénité, un dispositif de téléassistance vous est proposé par l'intermédiaire du service Retraités. Vous êtes reliés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute. Au moindre incident, vous avez la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

Les ateliers Equilibre

20 séances encadrées par un professeur de sport diplômé en gérontologie. Exercices doux et adaptés à votre rythme qui vous apporteront concrètement des moyens pour garder votre équilibre, dénouer vos articulations, reprendre confiance dans vos déplacements et vous relever en cas de chute. Des stages «Equilibre II» permettent aux anciens participants de continuer à pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins tout au long de l'année. Renseignements : 01 69 12 50 05

Les ateliers Mémoire

12 séances pour augmenter votre potentiel.

Renseignements : 01 69 12 50 05

Semaine intercommunale des retraités

17 au 23 octobre

Forum santé le 18 novembre

« Bien être pour bien vieillir »

Renseignements : 01 69 12 50 05

Construire l'avenir avec les jumelages

23 ans de jumelage entre Juvisy et Tillabéri, 13 ans entre Juvisy et Thale. L'expérience nous montre que les jumelages sont d'une grande importance dans la construction de l'avenir d'une ville. Développer des liens d'amitié, de fraternité et de solidarité entre Tillabériens, Juvisiens et Thalensers reste l'objectif commun.



Quoi de commun entre la petite ville touristique de Thale, au pied du massif du Harz en ex-Allemagne de l'Est, Tillabéri, vaste commune au bord du fleuve Niger, dont une partie des habitants vit dans des villages de brousses ou sur des îles, et Juvisy, en proche banlieue de Paris, traversée chaque jour par des milliers de trains et de véhicules ? Pas grand-chose en apparence. Si Juvisy et Thale ont chacune environ 14 000 habitants, Tillabéri en compte plus de 54 000. Juvisy est un peu à l'étroit sur une superficie de 223 hectares, coincée entre son fleuve, la Nationale 7 et les voies ferrées, quand Tillabéri s'étend sur 452 kilomètres carrés et que Thale respire au cœur des montagnes.

Situées à des milliers de kilomètres les unes des autres, les trois villes rassemblent autant de climats, d'histoires, de cultures différentes. Pourtant, depuis longtemps, elles entretiennent des relations d'amitié, fondées sur des échanges et des projets communs. Pour renforcer nos relations avec nos partenaires, devenus aujourd'hui nos amis, 2 associations travaillent quotidiennement avec les 2 villes jumelées : Juvisy-Tillabéri et Juvisy-Thale.

Tillabéri : un jumelage particulier

Le jumelage avec la commune urbaine de Tillabéri fonctionne sur le principe de la coopération décentralisée. Les actions prévues

et leurs modalités techniques et financières sont définies par des conventions. Le jumelage avec Tillabéri prend des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou interrégionale.

En 2009 et après 4 ans de collaboration avec un Conseil municipal et un Maire élus à Tillabéri, les 2 communes de Tillabéri et de Juvisy ont reformulé leur partenariat, porté jusqu'alors à Juvisy par l'association Juvisy-Tillabéri, présidée par André Bussery, ancien maire de la Ville. Pour que ce partenariat se fasse dans un rapport plus équilibré, directement de commune à commune, les domaines d'implication ont donc été redéfinis. Les actions d'appui institutionnel sont, à présent, coordonnées à Juvisy par les services municipaux compétents tandis que les échanges et le soutien à la société civile restent du ressort de l'association Juvisy-Tillabéri. Le jumelage avec la ville nigérienne n'a donc rien d'humanitaire. Il s'agit d'un partenariat solidaire. L'objectif principal est d'aider la population locale à améliorer ses conditions de vie quotidienne et de lui donner les bases d'un développement institutionnel et économique autonome et durable.

Thale : échanges, rencontres et sensibilisation à la culture allemande

Le jumelage avec la ville de Thale est géré par la Ville en étroite collaboration avec l'association Juvisy-Thale, qui est force de proposition sur des projets d'échanges et de rencontres. Depuis janvier 1999, date de création de l'association de jumelage, Juvisy-Thale travaille à favoriser les rendez-vous entre les habitants de Juvisy et de Thale, les échanges culturels, économiques, touristiques, scolaires et sportifs entre les deux villes et à proposer aux Juvisiens des manifestations ayant pour objectif de les sensibiliser à la culture et à la langue allemande (Marché de Noël, conférences, ciné-débats). La municipalité soutient activement les projets de l'association et l'aide à mener à bien les actions mises en place. Chaque année, un voyage de jeunes est organisé pour permettre à ces voyageurs de découvrir 2 villes allemandes (en général Thale et Berlin). Un séjour tout public a aussi lieu tous les 2 ans. Visites, promenades, randonnées et découverte du patrimoine culturel sont au programme. Les sportifs ne sont pas en reste puisque l'association Alerte Rando Juvisy organise également son voyage à Thale dédié aux randonneurs. Tous les ans, les Juvisiens les plus courageux se lancent dans un périple de 5 jours pour découvrir la forêt du Harz et rencontrer les Thalensers.

ASSOCIATION JUVISY-TILLABÉRI



Président

André Bussery - Maire Honoraire de Juvisy
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél : 01 69 12 50 02

Courriel

maisonsdesjumelages@mairie-juvisy.fr

Blog

<http://association-juvisy-tillaberi.blogspot.com/>

Vous n'êtes pas satisfaits des écarts énormes de revenus entre pays du nord et pays du sud. Vous souhaitez connaître de l'Afrique autre chose que les clichés misérabilistes ou les cartes postales de parcs et d'hôtels de luxe. Vous pensez que la culture africaine peut enrichir et féconder nos propres traditions et que l'échange, dans le respect des identités de chacun, est une condition de paix. Vous pensez que, malgré tous les handicaps, le développement de l'Afrique est possible et que notre solidarité peut y contribuer. Vous voulez participer à une action concrète pour le développement du sud. Alors, venez à l'association Juvisy-Tillabéri !

Créée en 1987, elle a été à l'origine du jumelage en 1988 des communes de Juvisy et de Tillabéri.

En partenariat avec celles-ci, elle participe à la mise en œuvre de ce jumelage :

- En favorisant ou organisant les échanges entre habitants ou institutions (écoles, jeunes) de Juvisy et de Tillabéri.

- En apportant son appui financier et parfois technique aux initiatives de développement des acteurs de Tillabéri.

Notre programme d'actions 2011 comporte un soutien à la bibliothèque municipale, des microcrédits au bénéfice essentiellement des femmes, un soutien aux 15 banques céréalières qui regroupent quelques 1 200 familles, notamment en dotant chaque banque d'une unité de culture attelée (une charrue, une charrette, deux bœufs), un appui à la formation de personnes handicapées, un appui pédagogique aux écoles maternelles et primaires.

À Juvisy, l'association organise conférences, vente d'artisanat et, dès que les conditions sécuritaires le permettront, un nouveau voyage découverte à Tillabéri.

Adhésion :

15€, 3€ pour les étudiants et les personnes sans emploi.

Cotisation et dons déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu.



ASSOCIATION JUVISY-THALE



Président(e) : Evelyne Lauzeral

Secrétaire : Dominique Buisson-Caraes

Trésorier(e) : Christian Loro

6, rue Piver – 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 02

Courriel :

maisonsdesjumelages@mairie-juvisy.fr

L'Allemagne nous passionne. Thale, notre ville jumelle dans le Harz (200 km au sud ouest de Berlin) et ses habitants aussi.

Aussi notre association s'efforce-t-elle de faire partager cette passion aux Juvisiens en favorisant les rencontres avec les Thalensers et en appréhendant la culture allemande sous tous les aspects possibles :

- Organisation de voyages touristiques à Thale et ses alentours ;
- Organisation de « séjours découverte » en Allemagne et en France (vacances d'une semaine entre Thalensers et Juvisiens) ;
- Séjours jeunes en Allemagne tous les étés ;
- Accueil de délégations allemandes ;
- Promotion des échanges entre les deux villes ;
- Aide aux jeunes recherchant un échange linguistique ;
- Travail avec les professeurs du lycée Marcel Pagnol sur divers projets ;
- Organisation d'un petit-déjeuner allemand (Deutsches Frühstück) ;
- Organisation du Marché de Noël de Juvisy ;
- Participation au Marché de Noël de Thale ;
- Stammtisch hebdomadaire (pratique de la conversation en allemand) ;
- Organisation de ciné-débats autour des films de grands réalisateurs allemands (en version originale sous-titrée) ;
- Conférences sur l'histoire et la littérature allemandes.

De l'intérêt pour l'Allemagne ou envie de partager avec nous les joies du jumelage, rejoignez notre association ! Toutes les bonnes idées pour faire vivre ce jumelage seront les bienvenues !

A NOTER

- Le prochain séjour des Thalensers à Juvisy est programmé du 15 au 20 octobre prochains. Si vous avez la possibilité d'héberger une personne, merci de bien vouloir prendre contact avec nous.
- Le prochain séjour des Juvisiens à Thale aura lieu en 2012 (les dates exactes seront précisées sous peu) tout le monde peut s'y inscrire.

Adhésion

16€ (8€ pour les moins de 25 ans et les sans-emploi)



Service des Sports et de la Vie Associative : aider les clubs et les associations

Vecteur essentiel d'apprentissage et d'intégration, la pratique sportive a toujours tenu une place privilégiée au sein de la commune.

Pour favoriser et encourager la pratique sportive locale, la ville de Juvisy s'efforce de développer son aide auprès des clubs et des associations en garantissant l'égalité d'accès pour tous au service public et en encourageant les manifestations sportives et associatives locales.

Le service des sports et de la vie associative a pour rôle de gérer les infrastructures et les équipements sportifs puis d'organiser au mieux l'emploi du temps des lieux dédiés à la pratique sportive. Lors des manifestations associatives, la Ville peut fournir une aide financière et met à disposition du matériel et des volontaires. Le service a également pour mission de traiter les demandes de subvention et d'apporter une aide ad-

ministrative si nécessaire aux associations. Enfin, il organise différentes manifestations tout au long de l'année comme la journée sport et jeux en famille, la journée des associations, le Téléthon, puis en partenariat avec les écoles et avec le concours de l'inspection académique, le cross scolaire et les rencontres gymniques.

L'école municipale des sports (EMS), ouverte aux enfants de 5 à 7 ans et à ceux inscrits au centre de loisirs, propose quant à elle, une initiation sportive autour de cinq grandes familles : jeux d'opposition, gymnastique, jeux de raquettes, athlétisme et jeux de ballons. Une excellente façon pour l'enfant d'acquérir les fondements nécessaires à une culture sportive complète.



Hamid Bounar
gardien de gymnase

Accueillant et avenant, Hamid Bounar est responsable de l'entretien et du bon fonctionnement du gymnase Jules Ladoumègue. Placé sous la responsabilité du service des sports et de la vie associative, Hamid a intégré l'équipe des agents techniques, il y a maintenant trois ans. « *Avant de travailler pour la ville de Juvisy, j'étais gérant d'une boutique à Paris pendant plus de quatre ans. Je vendais des objets d'artisanats, des bijoux et des vêtements* ». Aujourd'hui Hamid a pour rôle de veiller et d'assurer la maintenance des lieux afin d'accueillir dans des conditions optimales les utilisateurs du gymnase. « *Tous les matins, les locaux doivent être nettoyés. Ensuite la majeure partie de mon travail consiste à préparer et mettre en place le matériel sportif et de contrôler la sécurité sur les plateaux* ». Et le gymnase est rempli tous les jours de la semaine par les écoles, les associations et les clubs !

Le gardien se doit donc d'être vigilant, attentif et à l'écoute des utilisateurs tout en faisant respecter le règlement intérieur. « *En général, les personnes sont respectueuses des équipements et j'ai très peu de problèmes. Quand c'est le cas, on trouve toujours une solution dans le dialogue !* ». Et lorsque c'est nécessaire, Hamid sert également de renfort technique dans l'organisation d'événements sportifs comme les fêtes de fin d'année des associations ou les matchs officiels des clubs locaux.

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Direction de la citoyenneté
Service des Sports
Tél : 01 69 12 50 65

Pour les enfants nés en 2004 - 2005 - 2006

Activités tous les mercredis en période scolaire au complexe sportif Ladoumègue de 10h45 à 12h.

Début des activités

Le mercredi 21 septembre 2011.

Les groupes seront affichés lors de la première séance de l'EMS.

5 activités proposées en 5 cycles : athlétisme, jeux de ballons et de disques, gymnastique, jeux d'opposition, jeux de raquettes.

Inscriptions

Samedi 10 septembre 2011 de 9h30 à 18h lors de la Journée des Associations au gymnase Jules Ladoumègue ou du 12 au 18 septembre auprès de la Direction de la Citoyenneté, service des sports, Hôtel de Ville, 6 rue Piver – 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 65

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tarif selon quotient familial

QF	A l'année	Réduction Centre de loisirs (-35%)
1A 1B	22,00 €	14,00 €
2	29,00 €	18,50 €
3	33,00 €	21,50 €
4	37,00 €	24,00 €
5	43,00 €	28,00 €
6	50,50 €	33,00 €
7	57,00 €	34,00 €
8	65,00 €	43,00 €
9	76,00 €	49,50 €
10	87,00 €	57,50 €
11	100,00 €	65,50 €
HC	126,00 €	80,50 €

Pour s'inscrire à l'École Multisports

- Remplir la fiche d'inscription et l'autorisation d'intervention d'urgence
- Régler le montant de la cotisation selon le quotient familial (chèque à l'ordre du Trésor Public)
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme, des jeux de ballons et de disque, des jeux d'opposition, de la gymnastique et des jeux de raquettes.
- Fournir l'attestation d'inscription au centre de loisirs Léo Lagrange si votre enfant le fréquente régulièrement, afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit.
- Seuls les dossiers complets lors de l'inscription seront pris en compte.

PISCINE SUZANNE BERLIOUX

19, rue Jules-Ferry à Juvisy-sur-Orge
Tel : 01 69 21 70 20

Horaires d'ouverture au public

	Période scolaire	Vacances scolaires
Mardi	17h15 - 20h	11h - 18h
Mercredi	11h - 17 h	11h - 18 h
Jeudi	18h - 21 h	14h30 - 21h
Vendredi	Fermé	11h - 18h
Samedi	9h - 12 h 14h - 18h	9h - 12 h 14h - 18h
Dimanche	9h - 12 h	Fermé

Attention

L'évacuation du bassin a lieu 1/4h avant l'heure de fermeture. La délivrance des billets d'entrée s'arrête 1/2h avant la fermeture.

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (Athis-Juvisy-Paray)

Entrée plein tarif : 2,40 €
Carte d'abonnement 10 entrées : 19,20 €
Entrée enfant scolarisé (de 3 à 18 ans) : 1,45 €
Entrée gratuite pour les moins de 3 ans

Pour les habitants extérieurs à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (Athis-Juvisy-Paray)

Entrée plein tarif : 3,20 €
Carte d'abonnement 10 entrées : 25,00 €

Tarifs des douches

Entrée : 0,90 €
Carte de 10 entrées : 8,10 €

Activités ayant lieu à la piscine Suzanne Berlioux

- Club des Nageurs de Juvisy : 01 69 21 78 79
Découverte aquatique, natation sportive, loisirs adultes et Aquatonic
- Maternité bien être : 01 45 97 59 33
Séances de relaxation aquatique durant la grossesse et après la naissance du bébé.
- Aquatic Top : 01 69 21 70 20
Apprentissage de la natation de l'enfant à l'adulte

CENTRE AQUATIQUE DES PORTES DE L'ESSONNE

Rue Paul Demange
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 57 81 00
www.aqua.portessesonne.fr

La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne souhaite pouvoir rouvrir au plus tôt le centre aquatique, dont les installations techniques ont été fortement endommagées à la suite de l'inondation du mois d'avril. L'objectif est d'être en mesure de relancer les activités dès l'automne prochain afin de pénaliser le moins possible le public et de pouvoir assurer l'accueil des écoliers.

ANIMATION LOCALE



Crédit photo : Djamilia Calin

Le service Animation Locale, créé suite au transfert de la compétence culturelle à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne en janvier dernier, coordonne l'ensemble des manifestations portées par la Ville.

Référent auprès des associations, des commerçants et des partenaires institutionnels,

ce service accompagne et initie des projets très divers. En 2011, il aura porté des manifestations telles que les fêtes de quartier Seine et Plateau, la fête de la Ville, la fête de la musique, le bal des pompiers, des projets d'écoles, etc.

En fin d'année, le service vous proposera des expositions, une nuit du cinéma, et la

6^{ème} édition du Salon du Parfum.

Ce service a pour but d'enrichir la vie locale, de fédérer autour de projets commun.

Renseignements :

Direction de la citoyenneté

Michel BAUMANN - 01 69 12 50 49

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Des instances de démocratie participative existent d'ores et déjà dans notre ville :

Le Conseil municipal des enfants, qui se réunit depuis 1991, permet aux jeunes Juvisiens de se former activement à la citoyenneté et leur offre un lieu d'expression et d'action.

Les Conseils d'école où les représentants des parents d'élèves et les enseignants réfléchissent ensemble aux problématiques rencontrées au sein de l'établissement scolaire et tentent de trouver des solutions pour améliorer le quotidien des enfants.

Les réunions publiques régulières qui sont l'occasion, dans chaque quartier de la ville, de présenter certaines politiques publiques engagées mais aussi de débattre sur certains thèmes : cette année sur l'aménagement du square Chevaux ; en 2010 sur les politiques Enfance et Jeunesse.

La Municipalité souhaite aller encore plus loin en vous proposant de nouvelles façons de participer à la vie de la Cité. La création d'un Conseil des sages est ainsi quasi aboutie, et

un appel à candidature a déjà été lancé dans le dernier Juvisy Info. Pour favoriser l'engagement des jeunes dans la vie citoyenne, des soirées thématiques autour de leur quotidien seront de nouveau organisées.

Des comités d'usagers pourraient également être mis à l'étude sur les équipements sportifs, l'attribution des places en crèche ou des logements. De même, des formes de Conseil de quartiers pourraient être mises en place avant la fin du mandat.

Mais tout cela ne se fera pas sans vous ! Aussi la mission Démocratie participative se tient à votre disposition pour échanger et organiser des temps de rencontre avec les habitants. N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées si vous êtes intéressés pour participer activement aux projets de votre ville.

En savoir + :

Direction de la citoyenneté
01 69 12 50 49



Crédit photo : Djamilia Calin

ECOLE ET ESPACE D'ART CONTEMPORAIN CAMILLE LAMBERT

35 avenue de la Terrasse
Tél : 01 69 21 32 89
Fax : 01 69 21 25 11
eart.lambert@portessesonne.fr
Directeur : François Pourtaud

Inscriptions

Mercredi 7 et jeudi 8 septembre 2011 de 14h à 18h

Vendredi 9 septembre 2011 de 18h à 21h en présence des professeurs

Les ateliers reprennent à partir du lundi 12 septembre 2011

Pièce à fournir pour établir votre quotient familial

- la feuille d'imposition sur les revenus 2009
- le dernier talon des allocations familiales, ou toute pièce justificative du montant perçu
- Un justificatif de domicile (facture EDF...)



ATELIER ENFANTS

NOUVEL ATELIER DE LA RENTREE 2011

Jardin des arts

Pour les enfants âgés de 6 ans ou scolarisés en CP

Samedi 10h30 -12h

Lilianne Pétraru et Caroline Kennerson

Un atelier d'initiation qui favorise l'éveil aux disciplines corporelles, musicales et plastiques, une introduction à la découverte des expressions artistiques.

Atelier des enfants

Dessin, peinture, modelage et volume. L'expérimentation leur permet de développer leur propre expression créative. Par

ailleurs, les visites des expositions présentées à l'Espace d'art Camille Lambert et les rencontres d'artistes enrichissent ces ateliers en leur donnant une ouverture vers l'art d'aujourd'hui.

Lilianne Pétraru

6/9 ans

Mercredi : 10h-11h45, 13h-14h45 et 15h-16h45

Samedi : 14h-15h45

9/12 ans

Mercredi : 17h-18h45, samedi 16h-17h45

Alejandro Cerha

8/12 ans

Mercredi : 16h-17h45

Mercredi : 13h45-15h30 à l'Espace Michélet (place Mendès France à Athis-Mons)

Atelier initiation infographie

Lilianne Pétraru

Mardi : 17h-19h

ATELIER ADOS

Trouver les moyens de développer une expression personnelle autour de différents sujets en abordant le dessin, la peinture, le modelage et le volume. Accompagner les jeunes vers des projets collectifs et personnels par une sensibilisation aux démarches artistiques (visites d'expositions et rencontres d'artistes).

Atelier initiation-découverte

Lilianne Pétraru

13/15 ans :

Judi : 17h30-19h30

Vendredi : 18h-20h

Atelier dessin-créativité

Caroline Kennerson

A partir de 14 ans : vendredi 18h30-20h30

Plus de 15 ans : samedi 14h-16h

Atelier préparatoire aux écoles d'art

Caroline Kennerson

Plus de 15 ans :

Mardi : 18h30-20h30 : Histoire de l'art, cours théoriques, orientation, rencontres et interventions d'artistes.

Samedi : 14h-18h : Travail pratique, réalisation et construction des projets.

Le professeur accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, ainsi que dans la préparation aux concours et à l'épreuve facultative du baccalauréat : suivi individualisé, réalisation des dossiers, épreuves blanches sur table et oraux.

- Des stages d'infographie et d'animation/

vidéo sont proposés sous formes de sessions durant l'année

- Accès libre à l'atelier dessin-créativité, dessin-peinture, sculpture, céramique.

- L'atelier ne délivre pas de diplôme de fin d'étude.

ATELIER JEUNES ET ADULTES

Atelier film d'animation

Laurent Tallec

A partir de 13 ans : Mercredi 15h-18h

Ateliers bandes dessinée et mangas

Eric Calmels

Moins de 15 ans : mercredi de 16h à 18h

Adultes (à partir de 16 ans) : mercredi de 18h30 à 20h30

Des personnages, des histoires à dormir debout ou à rester assis, des bulles, des châteaux, des maisons, des paysages, des animaux, petits et grands... Bref, c'est fou tout ce que l'on peut faire rentrer dans de si petites cases avec un peu d'imagination !

Atelier montage vidéo

Laurent Tallec

Mercredi 18h-21h

Atelier infographie

Aurélien Jallut

Judi : 19h- 21h30

Vendredi : 18h30-21h

ATELIER ADULTES

Ateliers dessin-peinture

L'inscription à l'atelier donne accès à deux séances par semaine à choisir en début d'année parmi les cours dessin-peinture.

Tout au long de l'année, les expositions de l'Espace d'art permettent aux élèves une rencontre avec l'art contemporain et ses auteurs.

Marc Rebollo

Lundi : 15h-21h

François Cabrit

Mercredi : 18h-21h

Dimanche : 9h-12h

Olivier Alibert

Vendredi : 16h-21h

Atelier expérimental

Marc Rebollo

Mardi : 18h30-21h

Ouvert à tous les élèves des ateliers à partir de 15 ans.

Des rencontres et des interventions d'artistes venant de diverses pratiques ainsi que des conférences d'histoire de l'art permet de confronter les élèves aux techniques et préoccupations de la création d'aujourd'hui.

Atelier sculpture modelage volume Diadji Diop

Vendredi : 18h-21h

Samedi : 14h-18h

Atelier céramique et moulage Alejandro Cerha

Mercredi : 18h-21h

Vendredi : 18h-21h

Tarifs

Quotient	Tarif annuel		15 séances Plus de 21 ans
	Moins de 21 ans	Plus de 21 ans	
Quotient A	63,00 €	73,00 €	42,00 €
Quotient B	73,00 €	87,00 €	50,00 €
Quotient C	87,00 €	102,00 €	58,00 €
Quotient D	102,00 €	119,00 €	67,00 €
Quotient E	119,00 €	142,00 €	79,00 €
Quotient F	142,00 €	164,00 €	95,00 €
Quotient G	164,00 €	194,00 €	111,00 €
Quotient H	194,00 €	226,00 €	132,00 €
Quotient I	226,00 €	266,00 €	156,00 €
Quotient J	266,00 €	314,00 €	182,00 €
Quotient K	314,00 €	366,00 €	217,00 €
Quotient L	366,00 €	430,00 €	257,00 €
Elèves ne résidant sur le territoire Les Portes de l'Essonne	430,00 €	451,00 €	263,00 €



LE CENTRE CULTUREL DES PORTES DE L'ESSONNE

SAISON 2011/2012, avant programme....

Durant la saison 2011-2012, le Centre Culturel des Portes de l'Essonne accueillera de nombreux musiciens de jazz - Antoine Hervé (les leçons de jazz), Michel Portal, Bojan Z, Isabelle Olivier -, des chanteurs - Cali, Yaël Naïm, une semaine de la chanson - des musiques du monde avec un festival Caraïbes en Essonne, le Grupo Compay Segundo (Cuba) ou Le Trio Joubran (Palestine). La musique classique sera à l'unisson de l'année Liszt avec deux soirées consacrées à ce pianiste à l'honneur. Youri Pochtar et Jacques Dor, Ferenc Vizi et un orchestre bulgare, Fabio Biondi (Europa Galante) et Kenneth Weiss... seront du voyage.

Enfin, le théâtre alternera des pièces classiques revisitées - Antigone (Sophocle, théâtre national palestinien), le Malade imaginaire (Molière), la Comédie des erreurs (Shakespeare) - des propositions contemporaines - Chatroom, Jean Louis Trintignant (Desnos, Prévert, Vian) - ou bien dans le registre de l'humour, Sophia Aram.

Et puis, de la danse contemporaine, des spectacles « jeune public » et des expositions du grand photographe Reza. Tout cela pour vous faire oublier la nostalgie de l'été en pente douce et vous réchauffer l'âme et le cœur pendant les saisons moins propices...

Comment réserver et acheter vos billets de spectacles ?

En ligne sur www.centreculturelccpe.fr
DU NOUVEAU POUR LA SAISON
2011/2012 !

Vous pouvez acheter vos billets en ligne sur notre site internet.

Vous pouvez également télécharger le bulletin d'adhésion.

- La billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h à nos bureaux 3 rue Lefèvre-Utile – 91200 Athis-Mons (entrée face au 7/9 rue Edouard Vaillant)

- Sur le lieu de spectacle : samedi à partir de 16h, 1h avant la représentation les autres jours.

- Par téléphone au 01 69 57 81 10
Vous pouvez réserver et payer par carte bancaire à distance

- Pendant la billetterie cinéma
Salle Lino Ventura – Rue Samuel Desborde à Athis-Mons

- Salle Agnès Varda – 37-39 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge

- L'Avant-Scène – 1 rue d'Alsace Lorraine à 91550 Paray-Vieille-Poste

Modes de paiement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire, Chèque Culture, Chèque Carte jeune 91.

Par correspondance

Vous pouvez envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du Centre Culturel des Portes de l'Essonne – 3 rue Lefèvre-Utile – BP 18 – 91205 Athis-Mons Cedex, en indiquant au dos du chèque le nom du spectacle, la date de représentation, le nombre et le tarif des places.

- Autres points de vente
Réseaux billetteries FNAC, Carrefour, France Billet, billetnet.fr, billetreduc.com

A NOTER

- Les billets réservés doivent impérativement être réglés dans les 5 jours. Passé ce délai, ils sont automatiquement remis en vente.

- Les billets non réglés la veille du spectacle sont remis en vente.

- Pour bénéficier des tarifs préférentiels, un justificatif doit être obligatoirement présenté à chaque achat de billet cinéma ou spectacle. Si la réservation se fait par correspondance, merci de joindre une copie du justificatif.

- Les billets ne sont pas remboursés. Avant la date du spectacle, ils peuvent être échangés ou faire l'objet d'un avoir valable durant la saison en cours.

- Une fois le spectacle commencé, l'entrée en salle n'est plus garantie.

ENSEMBLE CHORAL DES PORTES DE L'ESSONNE

Patrick Guerrand : 01 69 21 43 31

guerrand@club.fr

Geneviève Hill : 01 69 38 91 39

genevieve.hill@sfr.fr

http://www.enscpe.fr

Chorale ouverte à tous, aucun niveau musical exigé.

Répertoire classique : cette année, création d'un opéra de Haydn. Deux concerts prévus.

Répétitions : Tous les lundis de 20h30 à 22h30, au conservatoire, place Jean-Durix à Juvisy.

Adhésion : 55 € pour l'année.

CINÉMA

Chaque jour, les cinémas des Portes de l'Essonne vous proposent entre 3 et 6 séances des films à l'affiche.

Salle Lino Ventura

Espace Jean Monnet, rue Samuel Debordes - 91200 Athis-Mons

Salle Agnès Varda

37-39 Grande Rue - 91260 Juvisy-sur-Orge

Salle des fêtes

Parc de la Mairie, Avenue d'Alsace Lorraine 91550 Paray-Vieille-Poste

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

Adresse

3 rue Lefèvre-Utile – 91200 Athis-Mons (face au 7/9 rue Edouard Vaillant)

Renseignements et inscriptions au 01 69 57 81 10

Coordinateur

Julien Parent

Inscriptions : samedi 10 septembre de 14h à 17h

Réunion d'informations

lundi 19 septembre à 20h

Début des cours

lundi 26 septembre à 20h

A partir de 16 ans

Vous aimez le théâtre ?

Le Centre Culturel des Portes de l'Essonne vous propose de passer à la pratique ! Le

cours de théâtre est un lieu de plaisir et de travail sur soi ; c'est aussi un lieu de rencontre et de partage. Les cours de théâtre du Centre Culturel s'adressent à tous ceux qui désirent recevoir ou compléter une formation de comédien amateur. Des groupes de dix à quinze personnes s'initient ou se perfectionnent dans l'art du comédien. Ils sont accompagnés et dirigés par des acteurs professionnels.

L'objectif est pour les comédiens/professeurs, d'initier les élèves aux bases du jeu théâtral et de partager avec eux, dans la pratique, les questionnements artistiques que tout comédien rencontre dans son activité professionnelle.

Ils accompagnent les élèves dans la production d'un spectacle au mois de juin. Pendant l'année, des danseurs, des clowns, des jongleurs ou des musiciens interviennent ponctuellement pour initier les élèves à leur pratique, différente de celle du comédien. Cinq ateliers sont ouverts à tous, avec ou sans expérience.

Les principes du travail sur l'année sont : travailler le corps et la voix, prendre confiance par des exercices ludiques, agrandir ses facultés de concentration, apprendre à écouter et regarder l'autre, s'adapter aux exigences d'un travail collectif, développer sa créativité par des improvisations, découvrir des écritures théâtrales.

Les lundis, mercredis et jeudis (20h-23h) et le mardi (19h-22h), les ateliers sont ouverts aux adultes à partir de 21 ans. Le vendredi (19h-22h), l'atelier est réservé aux jeunes de 16 à 20 ans, débutants ou ayant déjà une expérience en option ou atelier théâtre au lycée ou en section théâtre dans un conservatoire.

Tarifs annuels :

• Le tarif d'inscription pour les habitants des communes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et de Paray-Vieille-Poste est déterminé en fonction de leur quotient familial soit de 52 € à 365 € + 12 € d'adhésion au Centre Culturel.

• Le tarif d'inscription pour les habitants hors Communauté d'agglomération « Les Portes de l'Essonne » est fixé à 365 € + 12 € d'adhésion au Centre Culturel.

Les élèves du Conservatoire d'Art Dramatique bénéficient d'un tarif préférentiel sur les spectacles proposés par le Centre

Culturel, soit 8 € la place (excepté pour les spectacles de catégorie A+).

CONSERVATOIRE LES PORTES DE L'ESSONNE

Conservatoire de musique, danse et théâtre

Directeur : Jean Gaillard

Directeur adjoint : Michel Hecquet

Tél. : 01 69 12 65 60 (Juvisy) / 01 60 48 10 10 (Athis-Mons)

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, de danse et de théâtre des Portes de l'Essonne est :

- un lieu d'éducation culturelle et artistique,
- un centre pour les pratiques artistiques amateurs,
- un lieu de création, de concert, de spectacle et d'animation culturelle,
- un centre de ressources.

L'équipe pédagogique est composée d'une cinquantaine d'enseignants diplômés, inscrits dans une dynamique d'échanges, pour développer des synergies et donner encore plus de place à la musique, à la danse et au théâtre sur notre territoire. Ainsi, tout au long de l'année, le conservatoire initie de nombreuses actions alliant formation et pratique. Les activités ont lieu sur deux sites, à Juvisy-sur-Orge et à Athis-Mons.

Disciplines enseignées

• Département de formation musicale

Formation musicale / musique au bac / analyse / histoire des musiques actuelles / éveil musical et chorégraphique

• Département des Instruments polyphoniques

Piano / guitare classique / accordéon / harpe

• Département des Instruments à cordes

Violon / alto / violoncelle / contrebasse

• Département des Arts de la Scène

Danse contemporaine / danse classique / chant lyrique et technique vocale / théâtre

• Département Instruments Anciens

Flûte à bec / clavecin / viole de gambe / traverso / percussions digitales / basson baroque

• Département des Instruments à Vent

Flûte traversière / hautbois / clarinette /

basson / saxophone / trompette / cor / trombone / tuba

• Département Jazz

Piano jazz / guitare jazz / guitare basse et contrebasse / batterie / saxophone / instruments « nouvelle lutherie »

• Pratiques collectives

Orchestre cycle I et orchestre cycle II - III / ensemble Telemann / atelier de Musique Ancienne / atelier multi instruments premier cycle / ateliers de musique de chambre / ateliers jazz / ensemble à vent premier cycle / chant choral

MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

41, rue G. Anthonioz de Gaulle
91200 Athis-Mons

Tél. : 01 69 38 07 85 - Fax : 01 69 38 77 54

Nouveau site Internet : www.maisondebanlieue.fr

Directeur : François Petit

L'association, créée en juin 2001, regroupe des personnes sensibles aux questions de l'éducation, de l'histoire, du patrimoine, de l'architecture, du paysage... en banlieue. Comment se sont fabriquées et se transforment les villes d'art Modeste et d'histoires Simples où nous habitons, travaillons? Elle est soutenue par la CALPE, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France, le ministère de la Culture et de la Communication et la Politique de la ville.

Elle propose :

- Des expositions, accompagnées de publications (cahiers, dossiers) et d'animations (visites commentées, rencontres, balades urbaines).
- Des actions culturelles en direction des scolaires (de la maternelle à l'université), du tout public (parcours patrimoniaux) et des professionnels (enseignants, services municipaux...). ainsi qu'un espace enseignants en ligne : www.maisondebanlieue.fr, rubrique Enseignants
- Un centre de documentation rassemblant ouvrages, films, photographies, plans... Sur rendez-vous au 01 69 38 93 82. Catalogue en ligne : www.maisondebanlieue.fr > rubrique centre de documentation

L'équipe :

Pascal Martin, président

François Petit, directeur
Béatrix Goeneutte, directrice adjointe
Patricia Wilhelm-Chevallier, documentaliste
Marie Lemoine, chargée de communication et médiation

Expositions 2011-2012

Mercredi et samedi de 14h à 18h, entrée libre, groupes et scolaires sur RDV. Autour des expositions : visites, conférences, randonnées urbaines...

5 octobre – 17 décembre 2011 : exposition «La Seine, un fleuve à redécouvrir», réalisée par le Conseil général de l'Essonne.
Janvier – mai 2012 : Les ponts en Essonne.
Juin – juillet 2012 : Paysages photographiés d'Ile-de-France.

Publications

- Cahiers n° 17 «Sacrees bâtisses : patrimoine religieux du XXe siècle en Essonne». Sortie du cahier n°18 (ponts en Essonne) en janvier 2012. Tarifs : 10 € et 8 € adhérents.

Adhérer, réadhérer

C'est soutenir et partager nos actions, recevoir l'information à domicile et bénéficier d'un tarif préférentiel pour nos publications et activités. Tarifs : 8 € ou 16 € avec les publications de la saison / personnes morales (associations, collectivités) : 22 et 30 €.

MÉDIATHÈQUE LES PORTES DE L'ESSONNE

www.mediatheques.portesessonne.fr

Le réseau des médiathèques a pour ambition d'offrir des lieux privilégiés d'accès aux savoirs et à la connaissance, aux loisirs et à la culture pour l'épanouissement de chacun. La consultation sur place de tous les documents est libre et gratuite.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tout habitant de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne.

- 5 médiathèques : lieux de découverte, de culture, de loisirs, de formation, d'informations, gratuites et ouverts à tous
- Un fonds commun de 176 000 documents
- Une carte unique, valable dans les 5 médiathèques
- La possibilité d'emprunt et de retour dans tous les sites
- Un site Internet commun : <http://me->

diatheques.portesessonne.fr : accès au catalogue, à l'agenda des manifestations, aux nouveautés, à la consultation du catalogue et de votre compte lecteur

- Accès gratuit à l'ensemble de l'offre multimédia : 1 espace multimédia à la médiathèque Raymond Queneau ; des ordinateurs en accès libre dans chaque médiathèque du réseau.

- Des rendez-vous réguliers : Racontines, Marmotines (des histoires pour les petits), Ateliers d'écriture, Club lecture, Plages – lecture, Accueil de groupes (crèches, établissements scolaires, réseau linguistique...)
- Des rendez-vous culturels : rencontres/débats, conférences, expositions, petites formes théâtrales, musicales, projections...
- Des partenariats réguliers avec les acteurs culturels, sociaux, associatifs et éducatifs du territoire.

Pour vous inscrire :

Vous devez présenter :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- une pièce d'identité ou le livret de famille pour les enfants
- une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire disponible dans les bibliothèques)

ATHIS-MONS

- Médiathèque Simone de Beauvoir

45, rue Geneviève Anthonioz de Gaulle

- Bibliothèque du Val

Rue Marc Sangnier

Tél. : 01 69 38 22 38

- Bibliothèque René Goscinny

Place Mendès France

Tél. : 01 60 48 33 04

JUVISY-SUR-ORGE

- Médiathèque Raymond Queneau

Place Jean Durix (accès 37-39 Grande rue ou 3 rue Piver) - Tél. : 01 69 21 22 20

Horaires :

Mardi : 15h-19h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-18h

PARAY-VIEILLE-POSTE

- Bibliothèque Saint-Exupéry

43, avenue Aristide Briand

Tél. : 01 69 38 45 09



Hélène Lefebvre
assistante sociale

Plusieurs fois par semaine, Hélène Lefebvre est de permanence à la maison des solidarités. Elle y reçoit des personnes majeures et actives. Son rôle ? Les écouter, les conseiller, les informer sur leurs droits et les orienter vers les structures adaptées à leur situation. *«Je souhaite rendre mon activité accessible en étant facilement et rapidement joignable».* Diplômée d'état, Hélène Lefebvre devient assistante sociale pour la ville de Juvisy en septembre 2009. Ses missions sont aussi nombreuses que variées et concernent principalement les personnes seules et les couples sans enfant. Constitution de dossiers, aide à la gestion budgétaire, suivi des bénéficiaires du RSA, déplacement physique au domicile (pour les personnes handicapées) ou accompagnement vers un lieu public ; Autant de démarches pour aider les personnes à être autonomes dans leur vie quotidienne. *«L'assistante sociale est à l'écoute de tout le monde, pas seulement de ceux ayant des problèmes identifiés ».* Hélène LEFEBVRE travaille beaucoup avec des partenaires sociaux tels que la mission locale, les associations caritatives, la CAF ou encore le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. *«C'est un métier passionnant ! Il faut un certain sens des relations humaines afin d'aider au mieux son prochain !»* En effet, être assistante sociale, c'est avant tout aider les gens à devenir pleinement acteur de leur vie.

La Maison des solidarités : le service public pour tous

Depuis le 1^{er} septembre 2010, le service solidarité de la ville vous accueille à la maison des solidarités à Athis-Mons. Cette nouvelle structure regroupe les services sociaux des Villes de Juvisy et d'Athis-Mons (qui accompagnent les personnes seules et les couples sans enfants) et les services du Conseil général de l'Essonne (qui accompagnent les familles). Le Centre Communal d'Action Sociale conduit et anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune.

LE SERVICE SOLIDARITÉ

Une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux et de personnel administratif, accueille, conseille et oriente les usagers dans leur accès aux droits et au maintien du lien social.

SES MISSIONS

Accueil individuel pour un accès aux droits pour les personnes sans enfants : Instruction des dossiers d'aide légale et d'aide sociale facultative, examen des demandes d'aides financières après évaluation sociale, orientation vers les différents partenaires, accompagnement dans les projets de formation et les projets professionnels, lutte contre les exclusions (prévention des impayés locatifs et des expulsions, dossiers de surendettement, suivi des impayés des prestations municipales, attestation d'accueil.

Développement du lien social

Par le biais de projets collectifs d'animation sociale : voyage d'été (journée à la mer),

aide au départ en vacances, informations collectives.

Dispositifs dans le cadre de l'aide sociale facultative

Allocation sportive, quotient familial, aides de fin d'années, lutte contre l'illettrisme, lutte contre les violences familiales, **écrivain public dont la permanence devient hebdomadaire à l'espace Marianne (se renseigner au 01 69 12 50 00)...**

Développement et coordination du partenariat avec les intervenants publics ou privés sur le territoire

(Services municipaux, Maison Des Solidarités, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, réseau linguistique etc.)

Aide financière

Après évaluation de la situation par un travailleur social, le CCAS de Juvisy peut accorder des aides financières. Pour cela, le dossier de la personne est présenté en

commission d'aides financières et la décision est prise par les administrateurs du CCAS. Il est à rappeler que ces aides sont facultatives et relèvent d'un certain nombre de critères. Elles peuvent être liées au transport, à la scolarité, au logement, à l'énergie,(une nouvelle mesure a été mise en place en partenariat avec Véolia pour l'aide à la prise en charge des factures d'eau).

En savoir [+]

Maison des Solidarités -
Espace Pyramide
1-5 Bd François Mitterrand
à Athis-Mons
Tél. : 01 69 54 23 30

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 9h-12h30
13h30-17h30
Jeudi 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h

Toutes les aides à votre portée...

LE QUOTIENT FAMILIAL

La détermination du quotient familial permet de fixer la participation des familles en tenant compte de leurs ressources.

Quand faire établir votre quotient ?

Dans tous les cas avant le 30 septembre 2011, afin de pouvoir établir la première facture de cantine par exemple, au tarif correspondant à la tranche de votre quotient.

Comment faire établir votre quotient ?

- Se présenter à la journée des associations le samedi 10 septembre 2011 au gymnase Ladoumègue
- Se présenter à l'espace Marianne (25 Grande rue / place Anatole France), ou au service Solidarité aux heures d'ouverture
- Par correspondance, en retournant à la Mairie, le formulaire de la page 31 de ce journal, complété et accompagné des pièces demandées. Pour les non Juvisiens, un tarif Hors Commune (HC) est appliqué pour chaque activité (sauf pour les classes de découverte). Toutefois, il est demandé au moment de l'inscription de fournir les bulletins de salaire.

Quelles pièces fournir ?

- 1) vous calculez votre quotient familial pour la 1ère fois : joignez les documents justificatifs (employeur, famille, revenus...) indiqués sur le formulaire.
- 2) votre quotient a déjà été calculé en 2010/2011 et votre situation n'a pas changé, il suffit simplement de transmettre les informations permettant d'évaluer vos ressources. Toute situation particulière peut être examinée à votre demande.

Comment est calculé le quotient familial ?

Les ressources prises en compte (salaires ou indemnités, pension alimentaire, allocations familiales...) sont diminuées d'un montant forfaitaire si vous rentrez dans l'une des catégories suivantes :

Personne seule non hébergée : 350,00 €
Couple 2 salaires avec un enfant : 431,00 €

Famille monoparentale avec un enfant : 431,00 €

Majoration par enfant à charge supplémentaire à compter du 2nd enfant : 83,00 €

Famille dont un des membres est handicapé, titulaire de la carte d'invalidité : 488,00 €

Le résultat obtenu est ensuite divisé par le nombre de personnes du foyer. Une fois le calcul effectué, une carte indiquant votre quotient vous sera délivré.

QF	Tranches en euros
1A	< 203,00
1B	203,01 à 256,00
2	256,01 à 322,00
3	322,01 à 403,00
4	403,01 à 505,00
5	505,01 à 560,00
6	560,01 à 793,00
7	793,01 à 999,00
8	999,01 à 1 255,00
9	1 255,01 à 1 573,00
10	1 573,01 à 1 987,00
11	> 1 987,00

AIDE AUX JEUNES JUVISIENS DE MOINS DE 20 ANS

Vos enfants ont moins de 20 ans au 31/12/2011 et pratiquent une activité sportive. Sous condition de ressources, vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce :

LE TICKET LOISIRS

Attribué par la CAF pour les 6 à 15 ans. Pour toute info connectez-vous sur caf.fr ou téléphonez au 0820 25 91 10.

L'ALLOCATION SPORTIVE

Versée par la Ville pour les moins de 6 ans et les 16-20 ans. Elle complète le dispositif précédent pour les enfants qui pratiquent une activité sportive dans une association

de la ville. Les ressources doivent être inférieures au QF 4. La demande est à retirer auprès de l'association et à transmettre au service Solidarité avec les documents indiqués sur l'imprimé.

LES TICKETS JEUNES DE LA CARTE JEUNES 91

Certaines associations prennent les tickets jeunes délivrés par le Conseil général de l'Essonne Pour toute info, connectez-vous sur www.cartejeune91.fr

QUOTIENT FAMILIAL 2011 – 2012

Monsieur

Madame

Nom.....

Nom.....

Prénom.....

Prénom.....

Téléphone

Téléphone

EMPLOYEUR

Vous avez fait calculer votre QF 2010/2011 et vous n'avez pas changé d'employeur

Sinon, en cas de première demande ou de nouvel employeur, joindre le dernier bulletin de salaire

ADRESSE

Vous avez fait calculer votre QF 2010/2011 et vous n'avez pas changé d'adresse

Sinon, en cas de première demande ou de changement d'adresse *

Adresse

* Joindre un justificatif de domicile : quittance de loyer, facture gaz, électricité, attestation d'hébergement...

FAMILLE

NOM PRENOM DES ENFANTS

DATE NAISSANCE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Si votre situation familiale n'a pas changé depuis le calcul du QF 2010/2011

Sinon, en cas de 1ère demande ou de changement de situation (naissance, mariage, séparation...), joindre un justificatif : livret de famille, jugement de divorce, non conciliation...

RESSOURCES

Joindre obligatoirement

- L'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2010
- La dernière notification de paiement des allocations familiales
- Le certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans
- Et/ou tout autre justificatif de ressources selon votre situation : Assedic, indemnités journalières de la Sécurité Sociale, pension d'invalidité, pension alimentaire, RSA...

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature :

Fait à Juvisy-sur-Orge le :

Samedi 10 septembre de 9h30 à 18h

Journée des associations

Rencontrez les associations sportives et culturelles de la ville. Inscriptions aux activités, calcul de votre quotient familial.

Au gymnase Jules Ladoumègue, rue Jules Ferry.



Samedi 10 septembre de 10h à 11h30

Café des aidants

Le CLIC propose aux familles ayant à charge une personne en perte d'autonomie un moment de rencontre et de partage.

Au restaurant La Croissanterie, centre commercial Carrefour à Athis-Mons.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées européennes du Patrimoine

Parmi de nombreuses animations et conférences locales, venez assister à l'inauguration de la Coupole et de la Lunette de l'Observatoire rénovées.

Retrouvez le programme complet sur www.juvisy.fr ou sur la page Facebook « Ville Juvisy sur Orge ».



Rencontre avec l'artiste : mardi 20 septembre à 19h

A la maison de banlieue et de l'architecture - 41, rue G. Anthonioz de Gaulle à Athis-Mons.

Dimanche 18 septembre de 10h à 18h Rétrospective des expositions de la Maison de banlieue et de l'architecture.

Entrée libre.

Dans le hall du siège de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne - 3, rue Lefèvre Utile à Athis-Mons.

Dimanche 18 septembre

Les Voyages de Marianne en banlieue

Dans le cadre des journées du patrimoine, circuit en car, sur les trois communes de la CALPE pour découvrir l'histoire et l'architecture des édifices qui abritent ou abritèrent les maires et l'hôtel communautaire du territoire (maisons



bourgeoises et châteaux, mairie 3ème République, construction après-guerre, site industriel réhabilité, etc.). Gratuit, sur inscription.

Départ de la Maison de Banlieue et de l'Architecture à 14h - 41, rue G. Anthonioz de Gaulle à Athis-Mons.

Jeudi 22 septembre de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par le club « Thés Dansants » de l'Association Culture et Jeunesse.

A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse.

Renseignements et inscriptions : 06 87 30 54 94

Jeudi 22 septembre à 20h

La vie de l'astronome belge, Jonckheere

Conférence organisée par « Les Amis de Camille Flammarion », animée par Jean-Claude Thorel, astronome à l'Observatoire de Nice. Accueil convivial dès 19h.

A la salle Agnès-Varda, place Jean-Durix.

Samedi 24 et dimanche 25 septembre de 9h à 18h

Première vente de la recyclerie

Dans le cadre de l'ouverture de la recyclerie de la CALPE, qui collecte et restaure les objets et meubles dont nous n'avons plus l'usage afin de les revendre, la première vente permettra aux particuliers de trouver des objets et du mobilier d'occasion en bon état et à des prix très intéressants.

A la recyclerie des Portes de l'Essonne 29, quai de l'industrie à Athis-Mons. Renseignements : 01 69 57 06 38

Samedi 24 septembre de 9h30 à 19h et

dimanche 25 septembre de 9h à 18h

10^{ème} Salon international des insectes

Le temps d'un week-end, outre les magnifiques collections de papillons, petits et grands pourront admirer de curieuses « bêtes » et frissonner devant mygales et scorpions...

Au gymnase Jules Ladoumègue, rue Jules Ferry. Entrée libre.

Renseignements : 06 10 73 52 86

bloc notes

Service civique Unis-Cité, c'est parti pour le recrutement de jeunes volontaires !

Unis-Cité, l'association pionnière du Service Civique en France, lance dès maintenant son recrutement. Il concerne tous les jeunes de 17 à 25 ans qui désirent donner un sens à leur vie et agir concrètement. Unis-Cité recrute des jeunes pour porter des projets concrets de solidarité locale, à temps plein et indemnisés à hauteur de 440 € par mois, pendant 6 ou 9 mois, dans le cadre du Service Civique.

Les volontaires, après 3 semaines d'intégration et de chantier de solidarité, seront répartis en équipe pour mener 2 projets ambitieux. Ces projets porteront sur les thématiques suivantes: lien intergénérationnel et lutte contre l'isolement des personnes âgées, sensibilisation à l'environnement et accompagnement de familles modestes à l'adoption d'éco gestes, accompagnement de personne en situation de handicap, etc. Pour mener à bien ces projets, les volontaires seront accompagnés par des professionnels qui leur transmettront les bases de la conduite de projet et des thématiques abordées.

Les jeunes seront recrutés sur 5 critères : leur motivation, leur capacité à travailler en équipe, leur capacité à tenir leur engagement, leur volonté de s'ouvrir et d'apprendre, la diversité des profils. Aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée à Unis-Cité.

Une séance d'informations aura lieu au début du mois de septembre à Juvisy. Vous pourrez retrouver tous les renseignements utiles sur le site internet www.juvisy.fr ou sur la page Facebook Ville Juvisy sur Orge.

En savoir [+]
www.uniscite.fr

Samedi 17 septembre

Inauguration de la médiathèque Simone de Beauvoir

Alors que les équipes de chantier procèdent aux travaux de finition, les bibliothécaires s'affairent déjà pour que tout soit en place d'ici là : installation des postes multimédia, agencement du mobilier, remise en route du système informatisé des prêts, rangement des quelques 45 000 livres, 11 000 disques, 3 000 DVD et 7 400 revues, soit près de 70 000 documents.

Du samedi 17 septembre au

samedi 22 octobre

Exposition « Conflictio Barroco »

Retour sur un voyage de jeunesse au Mexique où Dominique Liquois s'engage auprès de performers par l'écriture de textes et des actions publiques. Sa peinture est abstraite et s'organise en aplats de couleurs. S'y intègrent des parties en volume en tissu, turgescentes et cousues. Les motifs des tissus rejoignent les formes peintes en un chassé-croisé baroque.



Vernissage : samedi 17 septembre à partir de 18h



DÉCÈS

Le 7 mars : **Henriette PETIT** veuve **BERY**
Le 24 mai : **Hélène CALAUX**
Le 6 juin : **Gabriel DUABYLE**
Le 14 juin : **François ALYANAKIAN**
Le 21 juin : **Pierre LABARERE**
Le 22 juin : **Gérard LOURDEREAU**
Le 19 juillet : **Jospeh ROUHAUD**
Le 20 juillet : **Christian BOUCHET**

Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées.



NAISSANCES

Le 8 juin : **Adam ABOUL-KACIM**
Le 10 juin : **Adrien COURREGES**
Le 12 juin : **Yonas LEREMON-CROCHEMORE**
Le 15 juin : **Tiago DA SILVA**

Le 20 juin : **Shaden ROUHAUD NZUZI RABBI ; Nour YERMECHE**
Le 21 juin : **Gabriel KASILINGAM**
Quentin LURIN SOLEILLANT
Le 26 juin : **Edward LEPIOUFLE**
Ethan RAJENDRAN
Le 30 juin : **Diptiga VIRAS**
Le 7 juillet : **NAZI Salim**
Le 2 juillet : **KIMBIKA Marie-Rose**
Le 1^{er} juillet : **LECIGNE Zoé**
Le 11 juillet : **CANDALE Ilyan**
Le 12 juillet : **LE CANN GELÉ Jason**
Le 16 juillet : **EVANGELISTA DE OLIVEIRA**
Yohanna
Le 19 juillet : **FOFANA Mohamed**
Le 18 juillet : **MAILLOT Zoé**
Le 19 juillet : **FIAWOO Tess**
Le 7 juillet : **DELAGE Alexane**
Le 19 juillet : **BORDIN Chloé**

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.



MARIAGES

Le 18 juin : **Amandine BONBON** et **Yann SEIZE**.
Le 25 juin : **Aurélien OUTHIER** et **Nicolas DEDISSE**.
Le 8 juillet : **Runa ROGNE** et **Mohammed-Amin MADOU**.
Le 16 juillet : **SOTTY Guy** et **KOUAKOU Aya**
Le 22 juillet : **KARPNY Dmytro** et **BABENKO Olena**
Le 5 août : **DAOUD Maantoillah**
AHMED DAOUD Nadia

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

En vertu de la loi sur la démocratie votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes de cette tribune n'engagent pas la municipalité.

la parole à l'opposition

LES CHIFFRES VÉRITABLES DE L'ENDETTEMENT DES JUVISIENS

Dans sa communication officielle, la majorité municipale fait état d'un désendettement sensible de notre commune, joli graphique à l'appui, montrant une sensible décroissance, puisque l'endettement par habitant, qui était de 1 482 € en 2000, s'établit à 1 112 € en 2010.

L'ennui, pour les tenants de cette « démonstration », réside dans le fait que depuis l'année 2000, il y eu la création de la Communauté de Communes Les Portes de l'Essonne, devenue depuis peu Communauté d'Agglomération.

Un certain nombre de compétences ayant été transférées à ce nouvel organisme, il s'ensuit que ce dernier a contracté des emprunts qui génèrent une charge financière supplémentaire supportée par les habitants des communes concernées, dont Juvisy sur Orge.

Dans ces conditions, plutôt que de parler d'endettement de la ville par habitant, il serait plus juste (et même plus honnête...) de parler d'endettement supporté par les Juvisiens.

L'endettement dû à la CALPE s'étant élevé en 2010 à 332 €

par habitant, la charge réelle s'élève donc, pour cette année, à 1 112 € + 332 €, soit 1 444 € par Juvisien.

Ce montant est sensiblement identique à celui constaté en 2000, puisque la diminution n'est que de 2,6 %. La dette n'a donc pas été diminuée, mais seulement en partie transférée !

Un effort supplémentaire serait donc le bienvenu.

Francis Saint-Pierre
Conseiller municipal non inscrit

Tel : 06 82 27 22 27

<http://Juvisy-Renouveau-over-blog.com>



Réservez

votre espace publicitaire

» dans le **journal**
municipal d'information
de Juvisy

Contact

Érika La Spina

06 69 62 09 97



La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses

PLM 7J/7
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

**Véritable contrat
obsèques**

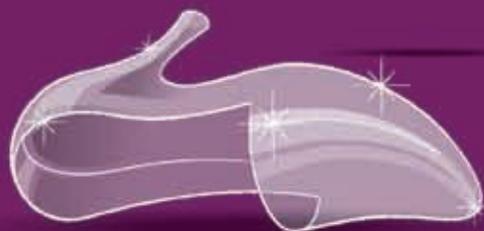

Dignité
Funéraire
Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079

- Déjà minuit ?
À tous les coups... j'ai rien entendu !



entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

« Faites comme Cendrillon, courez
chez ENTENDRE retrouver votre
audition perdue.. »

Venez découvrir tous nos services :

- Check-up Entendre, bilan auditif gratuit, non médical,
- Aides auditives hautes technologies numériques,
- Suivi régulier et réparation d'appareils toutes marques,
- Protections contre le bruit et l'eau, sur-mesure,
- Accessoires de confort (téléphone, casque TV...)

ENTENDRE J.BENOIST :

Julien Benoist Audioprothésiste D.E

2 bis place de l'Orge

Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 56 51 89

82 avenue A.Briand

Morangis

Tél. : 01 64 54 84 84

153 boulevard A.Briand

Savigny-sur-Orge

Tél: 01 69 57 90 73



À JUVISY

Journée des associations

Au gymnase J. Ladoumègue - 21, rue Jules-Ferry

**Samedi 10
septembre**

de 9h30 à 18h

- Inscriptions aux activités sportives et culturelles
- Calcul de votre quotient familial

Renseignements : **01 69 12 50 49 - www.juvisy.fr**

Juvisy
Orge